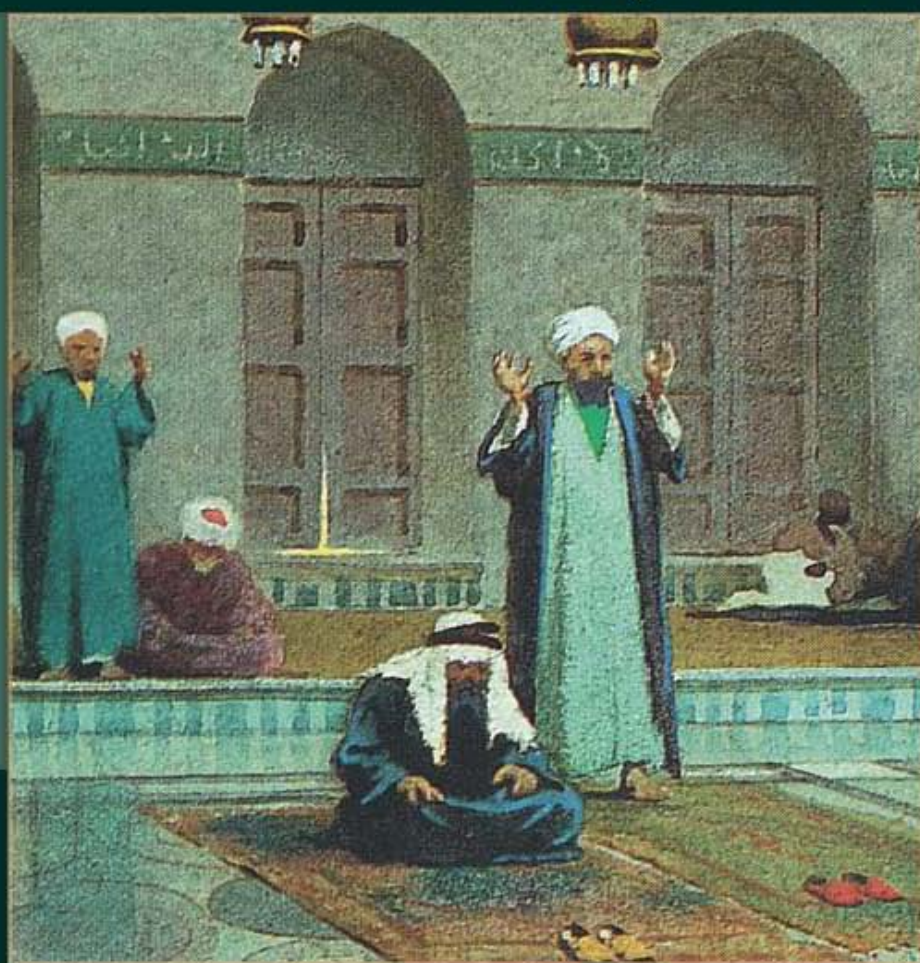


A I - G h a z â l î

# Intention, pureté et sincérité

*kitâb an-niyya wa al-ikhlâs wa as-sidq*

Traduit de l'arabe par Idrîs De Vos



[ Revivification  
des sciences de la religion ]

  
ALBOURAQ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Les Éditions Albouraq  
– Revivificaton des sciences de la religion –

© Dar Albouraq  
Distribué par :  
Albouraq Diffusion Distribution  
Zone Industrielle  
7, rue Henri François  
77330 Ozoir-la-Ferrière  
Tél. : 01 60 34 37 50  
Fax : 01 60 34 35 63  
E-mail: [distribution@albouraq.com](mailto:distribution@albouraq.com)

Comptoirs de ventes :

Librairie de l'Orient  
18, rue des Fossés Saint Bernard  
75005 Paris  
Tél. : 01 40 51 85 33  
Fax : 01 40 46 06 46  
Face à l'Institut du Monde Arabe  
Site Web : [www.orient-lib.com](http://www.orient-lib.com)  
E-mail : [orient-lib@orient-lib.com](mailto:orient-lib@orient-lib.com)

Librairie Albouraq  
91, rue Jean-Pierre Timbaud  
75011 Paris  
Tel : 01 48 05 04 27  
Fax : 09 70 62 89 94  
E-mail : [librairie11@albouraq.com](mailto:librairie11@albouraq.com)  
Site Web : [www.albouraq.com](http://www.albouraq.com)

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous les pays à l'Éditeur.

1433-2012

ISBN 978-2-84161-593-3 // EAN 9782841615933

Imam Abû Hâmid  
al-Ghazâlî  
Intention

,

**pureté**  
**et sincérité**

Traduit de l'arabe par

Idrîs De Vos



Albouraq

## PRÉSENTATION

Nous sommes heureux de présenter aux Lecteurs un nouvel extrait de la somme *Revivification des sciences de la religion*, de l'imam Abû Hâmid al-Ghazâlî. Il s'agit de la traduction, inédite en français, du livre VII de la section des œuvres salutaires, qui porte sur « l'intention, la pureté et la sincérité » (*kitâb an-niyya wa al-ikhâlâs wa as-sidq*).

Pour l'islam, la sincérité et l'intention ne sont pas de vains mots. Elles sont au contraire lourdes de sens, et même vitales pour le croyant, car, comme l'affirme al-Ghazâlî, l'intention pure et l'action sincère sont les voies de la délivrance et du salut.

Le Prophète a dit : « *Les actes ne valent que par leurs intentions, et chacun aura selon son intention. Si quelqu'un émigre en vue de Dieu et de Son envoyé, son émigration sera considérée comme telle. Si quelqu'un émigre en vue d'obtenir un bien de ce monde, ou pour épouser une femme, son émigration sera comptée comme telle.* »

L'imam ash-Shâfi'î disait que ce hadith couvre la moitié de la science sacrée. En effet, l'intention exprime la servitude du cœur, tandis que l'action exprime l'adoration pratiquée par le corps. La religion est à la fois extérieure – action – et intérieure – intention. L'imam Ahmad ibn Hanbal disait, pour sa part, que ce hadith représente le tiers de l'islam. Car les actions du croyant se font à trois niveaux : avec le cœur, avec la langue, et avec les membres du corps. Comme l'explique l'imam al-Ghazâlî dans le présent ouvrage, l'intention est une action du cœur, la plus importante et la plus fondamentale, dont dépend la valeur de toutes les autres actions accomplies par le croyant. L'intention est l'esprit de l'action, qui anime la pratique de la soumission à la Volonté divine.

Cependant, il ne faut pas confondre « l'intention droite », confirmée par des actes vertueux qui plaisent à Allah, et qui donnent des fruits ici-bas et dans l'au-delà, avec les « bonnes intentions » dont l'Enfer est pavé, dit-on, parce qu'elles sont restées de vagues aspirations non mises en acte, ou parce qu'elles ont été réalisées sans sincérité ni conformité à la Volonté divine. Toute œuvre accomplie sans intention, enseigne al-Ghazâlî, n'est que peine perdue ; toute intention dénuée de pureté n'est qu'ostentation et hypocrisie ; toute pureté sans sincérité et sans authentification par les actes n'est que poussière et poudre aux yeux. Le Coran met en garde ceux qui œuvrent sans intention pure ni sincérité, et qui s'illusionnent en pensant bien

agir, alors qu'ils seront les plus grands perdants au Jour dernier.

« *Accomplis tes œuvres pour Allah seul, dans ce cas, même peu d'actions te suffiront* », recommandait le Prophète . Ce n'est pas la quantité des actions mais leur qualité qui pèsera dans la balance le Jour des comptes. C'est la sincérité, dans toutes les intentions, dans tous les moments d'inactivité ou d'activité, qui permet d'accéder à la proximité d'Allah et à Sa satisfaction. « ***Tout fait, petit et grand, est consigné. Les pieux seront dans des Jardins et parmi les ruisseaux, dans un séjour de vérité, auprès d'un Souverain Tout Puissant.*** » (Coran, 54 : 53-55)

Le Coran parle de « ceux qui désirent la noble Face d'Allah ». Tel est le but le plus élevé vers lequel aspire le cœur sincère, et au regard duquel toute autre finalité apparaît comme insignifiante. C'est ce but que l'imam al-Ghazâlî nous appelle à réaliser.

L'Editeur

# INTRODUCTION

Nous louons le Seigneur ainsi que nous le prescrit le devoir de gratitude ; nous croyons en Lui ainsi que l'exige la certitude ; nous attestons de Son unicité ainsi que le dicte la foi ; et nous témoignons qu'il n'est de dieu que Dieu, le Seigneur de l'univers et le Créateur des cieux et des terres. Il est Celui qui commanda aux djinns, aux hommes et aux anges rapprochés de Lui vouer un culte sincère : « ***Il ne leur fut rien ordonné de plus que d'adorer Dieu en lui vouant un culte sincère.*** »<sup>[1]</sup> Dieu n'agrée donc que le culte pur et constant, car Il est Celui qui par excellence, en Sa richesse, se passe des œuvres accomplies avec duplicité.

Que la prière soit adressée à l' élu Muhammad, le maître des envoyés, et à l'ensemble des Prophètes, ainsi qu'à sa famille et ses compagnons, ces êtres bons et purs entre tous.

Il apparaît évident aux gens de discernement, grâce à la clairvoyance dont les dote la foi et à la lumière dont les dote le Coran, que l'on ne saurait prétendre à la félicité autrement que par le biais de la connaissance et de l'adoration. Les êtres, en effet, sont promis à une perte certaine, hormis ceux qui savent ; et ceux qui savent sont promis à une perte certaine, hormis ceux qui œuvrent conformément à leur savoir ; et ceux qui œuvrent conformément à leur savoir sont promis à une perte certaine, hormis ceux qui agissent sincèrement ; puis les gens sincères sont dans une situation extrêmement risquée.

Toute œuvre accomplie sans intention (*niyya*) n'est que peine perdue, et toute intention dénuée de pureté (*ikhlâs*) n'est qu'ostentation (*riyâ'*), ce qui équivaut à l'hypocrisie et ne se différencie donc pas de la transgression ; puis la pureté sans sincérité (*sidq*) et sans authentification par les actes n'est que poussière. Le Très-Haut dit au sujet de toute œuvre accomplie pour un autre que Dieu, ces œuvres partagées et pleines de duplicité : « ***Nous Nous pencherons sur les œuvres qu'ils auront accomplies, et Nous en ferons une poussière éparpillée.*** »<sup>[2]</sup>

Or comment un homme pourrait-il bien corriger son intention s'il ne sait pas ce qu'est foncièrement l'intention ? Et comment un homme pourrait-il bien se montrer pur s'il ne sait pas ce qu'est foncièrement la pureté ? Et comment un homme pourrait-il chercher à être sincère s'il ne sait pas ce que signifie la sincérité ? Le premier devoir de tout serviteur souhaitant obéir au Très-Haut est donc d'apprendre ce qu'est l'intention, puis de la traduire en



action après avoir compris ce qu'est la sincérité et la pureté, lesquels sont les voies de la délivrance et du salut.

PREMIÈRE PARTIE

**L'INTENTION**

## LES VERTUS DE L'INTENTION

Le Très-Haut dit : « ***Ne chasse pas ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir dans l'intention de Lui plaire.*** »<sup>[3]</sup>

Et l'envoyé de Dieu a dit : « *Les œuvres ne valent que par leur intention. Et chacun trouvera ce qu'il convoitait. Quiconque en son exil aspire à Dieu et Son Prophète, fera route vers Dieu et Son Prophète ; et quiconque aspire en son exil à un avantage de ce monde ou à une femme qu'il voudrait épouser, fait route vers ce à quoi il aspire.* »

L'envoyé de Dieu a dit également : « *La plupart des martyrs de ma communauté mourront dans leur lit. Et combien d'homme se font tuer dans les rangs d'une armée mais dont Dieu seul sait l'intention.* »

Le Très-Haut dit par ailleurs : « ***S'ils veulent rétablir la concorde, Dieu les y aidera par le concours de Sa providence.*** »<sup>[4]</sup> Le Seigneur subordonne dans ce verset le concours de Sa providence à l'intention.

Et le Prophète a dit : « *Dieu, exalté soit-Il, ne prête pas attention à vos apparences et à vos biens, mais Il prête attention à vos cœurs et à vos œuvres.* » Or, si Dieu prête attention aux cœurs, c'est parce qu'ils sont le siège de l'intention. L'envoyé de Dieu a dit également : « *Il arrive qu'un serviteur accomplisse des bonnes œuvres et que les anges montent les consigner dans un registre scellé. Mais le Très-Haut déclare : "Jetez donc ce registre. Il ne visait pas à Me plaire à travers ces actes !" Puis Il appelle les anges et leur dit : "Ecrivez ceci et cela ; écrivez ceci et cela." Les anges s'étonnent : "Mais il n'a pas fait cela !" Le Très-Haut leur répond alors : "Mais il en avait l'intention." »*

Le Prophète a dit aussi : « *Il est quatre catégories d'hommes. Les premiers sont ceux à qui Dieu a donné la connaissance et l'argent, et qui emploient cet argent conformément à cette connaissance. Les seconds sont ceux qui se disent en voyant ces premiers : "Si le Très-Haut me donnait autant d'argent, je ferais pareil." Ces deux catégories d'hommes recevront une récompense semblable. Les troisièmes sont ceux à qui le Très-Haut a donné l'argent mais pas la connaissance, et qui, dans leur ignorance, emploient cet argent de manière inconséquente. Les quatrièmes sont ceux qui se disent en voyant ces derniers : "Si le Très-Haut me donnait autant d'argent, je ferais pareil." Ces deux catégories d'hommes rendront compte d'une faute semblable.* »

Ne vois-tu pas que Dieu associe certains individus à d'autres par leurs

intentions, tant dans leurs bonnes œuvres que dans leurs mauvaises ?

Un hadith d'Anas Ibn Mâlik rapporte que lorsque l'envoyé de Dieu partit pour l'expédition armée de Tabûk, il déclara : « *Il est des gens à Médine qui se joignent à nous à chaque fois que nous traversons une rivière, que nous abordons une terre provoquant la colère des impies, que nous dépensons un bien ou que nous éprouvons la faim. Ces gens s'associent à nous en tout cela bien qu'ils demeurent à Médine !* » D'aucuns lui demandèrent : « Comment est-ce possible, ô envoyé de Dieu, alors qu'ils ne sont pas avec nous. » Il répondit : « *Une raison légitime les a retenus mais ils se sont associés par leurs bonnes intentions.* »

Ibn Mas'ûd rapporte également le hadith suivant : « *Quiconque entreprend un voyage motivé par un objet quelconque, verra celui-ci associé à ses œuvres.* » Le transmetteur de cette tradition ajoute qu'un homme avait émigré et épousé une femme appelé Umm Qays. Depuis, les gens l'appelaient « l'exilé d'Umm Qays ».

Un récit rapporte aussi qu'un homme avait été tué dans le combat pour Dieu et avait été appelé « la victime de l'âne », parce qu'il avait combattu quelqu'un pour prendre ses biens et son âne : comme il avait été tué alors qu'il entreprenait cette action, les gens associèrent son nom à son intention, c'est-à-dire à l'âne.

Un hadith de 'Ubâda rapporte que le Prophète a dit : « *Quiconque part en expédition armée convoitant un bien insignifiant*[\[5\]](#) *aura ce qu'il convoite.* »

Ubayy raconte également ce qui suit : « J'avais demandé à un homme de participer à une expédition armée avec moi pour m'aider. Il m'avait répondu : "Il n'en est pas question, à moins que tu me paies pour ça." Je le payai alors. Plus tard, je racontai cet événement au Prophète . Il déclara : « *Cet homme n'a gagné, dans ce monde et dans l'autre, que ce salaire que tu lui as accordé.* »

Il est également rapporté dans les *isrâ'iliyyât*[\[6\]](#) qu'un homme passa un jour près d'une dune de sable durant une période de disette. Il se dit en lui-même : « Si cette dune était faite de nourriture, je la partagerais entre les gens. » Dieu déclara au Prophète de ce peuple par voie d'inspiration : « Dis à cet homme que le Très-Haut a accepté son aumône, qu'Il reconnaît sa bonne intention, et t'accorde d'ores et déjà une récompense proportionnelle à cette quantité de nourriture que tu donnerais si elle était disponible. »

De nombreuses traditions affirment également : « *Lorsqu'un homme songe à accomplir une bonne action mais ne l'accomplit pas, une bonne action*

*lui est comptabilisée. »*

Un hadith de ‘Abd Allâh Ibn ‘Amr mentionne aussi : « *L’intention d’un homme se résume-t-elle à ce bas-monde, que Dieu le réduit à l’indigence et lui fait quitter cette vie plus avide que jamais de s’en rendre maître. A l’inverse, l’homme aspire-t-il à l’au-delà, que le Très-Haut investit de richesse son cœur, rassemble ce qu’il a perdu, et lui fait quitter ce monde le plus désintéressé qui soit. »*

Un hadith d’Umm Salama raconte que le Prophète parlait d’une armée avec laquelle il avait traversé le désert, quand elle lui demanda : « Qu’en est-il des gens qui s’y sont joints sous la contrainte et de ceux qui s’y sont joints moyennant salaire ? » Il répondit : « *Chacun sera ressuscité selon son intention. »*

‘Umar raconte également qu’il a entendu l’envoyé de Dieu dire : « *Les combattants se font tuer selon leur intention. »*

L’envoyé de Dieu a dit aussi : « *Lorsque deux armées se rencontrent, les anges descendent pour prendre note du rang de chaque homme : untel combat pour ce bas-monde ; untel combat par emportement ; untel combat par esprit tribal. Ne dites donc pas de quelque qu’il combat nécessairement pour la cause de Dieu. Seul celui qui combat pour que la parole du Seigneur soit au dessus de toute autre parole doit être considéré comme un combattant pour la cause de Dieu. »*

Jâbir mentionne aussi que l’envoyé de Dieu a dit : « *Tout serviteur sera ressuscité dans les dispositions qui étaient les siennes au moment de mourir. »*

Un hadith d’al-Ahnaf, d’après Abû Bikra, rapporte également que le Prophète a dit : « *Lorsque deux musulmans croisent le fer, le tueur et la victime sont tous deux destinés à l’Enfer. »* D’aucuns demandèrent au Prophète : « Ô envoyé de Dieu, nous comprenons que le tueur soit destiné à l’Enfer, mais pourquoi la victime aussi ? » Il répondit : « *Il voulait tuer son compagnon ! »*

Un hadith rapporté par Abû Hurayra indique : « *Quiconque épouse une femme sur la base d’une dote déterminée sans avoir l’intention de la payer commet l’adultère ; et quiconque emprunte de l’argent sans avoir l’intention de le rendre est un voleur. »*

Le Prophète a dit par ailleurs : « *Quiconque se parfume pour Dieu viendra, au jour du Jugement, enveloppé d’un parfum plus doux que celui du musc ; et quiconque se parfume pour un autre que Dieu viendra, au jour du Jugement, imprégné d’un parfum plus nauséabond que celui d’un*

*cadavre.* »

‘Umar a dit pour sa part : « Les œuvres les plus estimables consistent à s’acquitter du devoir prescrit par Dieu et à renoncer par scrupule à ce que le Très-Haut interdit ; puis à viser avec une sincère intention les biens qui se trouvent auprès de Dieu. »

Sâlim Ibn ‘Abd Allâh avait écrit à ‘Umar Ibn ‘Abd al-‘Azîz : « Sache que le soutien que Dieu accorde à Son serviteur est à la mesure de l’intention de celui-ci. Celui dont l’intention est parfaite, reçoit de Dieu un parfait soutien ; et celui dont l’intention est imparfaite, reçoit de Dieu une aide équivalente. »

Un de nos prédécesseurs a dit aussi : « Combien de petites œuvres sont rendues considérables par l’intention qui les motive ; et combien de grandes œuvres sont rendues méprisables par l’intention qui les motive. »

Dâwud at-Tâ’î a dit pour sa part : « L’homme vertueux aspire à la piété. Et si l’ensemble de son corps se retrouvait accaparé par ce bas-monde, son intention finirait par le ramener à sa bonne inclination ; et il en va de même de l’ignorant, mais dans l’autre sens. »

Ath-Thawrî a dit [à propos des pieux anciens] : « Ils apprenaient l’action et l’intention qui va avec. »

Et un savant a également dit en ce sens : « Apprend l’intention d’agir avant d’agir. Tant que tu viseras un bien, tu seras bien. »

Un aspirant [sur la voie spirituelle] se rendit auprès des savants et leur demanda : « Qui pourra m’indiquer une action que je ne cesserais de pratiquer pour Dieu, exalté soit-Il. Car je répugne à l’idée de cesser d’agir pour Dieu à un quelconque instant du jour ou de la nuit. » L’un d’eux lui déclara : « Tu as trouvé ce que tu cherchais : tu dois t’employer tant que possible à faire le bien, puis lorsque la lassitude est trop forte ou que tu n’es plus en mesure d’agir, continue à entretenir l’intention en ce sens, car quiconque envisage de faire un bien, c’est comme s’il l’accomplissait vraiment. »

Un de nos prédécesseurs a dit : « Les bienfaits de Dieu à votre égard sont innombrables, et vos fautes sont trop bien dissimulées pour que vous puissiez en avoir conscience. Mais abordez chaque journée avec pénitence et chaque soirée avec pénitence. Dieu vous pardonnera ce qui se trouve entre ces deux extrémités. »

Jésus a dit dans le même sens : « Grand bien fasse à l’œil qui s’endort sans penser à une transgression, et aborde le matin sans entreprendre de péché. »

Abû Hurayra a dit quant à lui : « Les gens seront ressuscités au jour du Jugement selon leurs intentions. »

Et al-Fudayl Ibn ‘Iyâd, pour sa part, il pleurait lorsqu’il lisait le verset : « *Nous vous éprouverons afin de savoir ceux parmi vous qui combattent et ceux qui sont patients ; et afin de mettre votre réalité en évidence.* »<sup>[7]</sup> Il le répétait et disait : « Si Tu nous éprouves, Tu nous condamneras à la honte et révéleras l’inavouable réalité qui est la nôtre ! »<sup>[8]</sup>

Al-Hasan a dit : « L’éternel séjour des gens au Paradis ou en Enfer n’est que le fait de leurs intentions. »

Abû Hurayra a dit pour sa part : « Il est écrit dans la Thora : “L’œuvre accomplie pour Me plaire, si modique soit-elle, paraîtra abondante ; et l’œuvre accomplie pour un autre que Moi, si abondante soit-elle, paraîtra insignifiante.” »

Bilâl Ibn Sa‘d a dit également : « Lorsque le serviteur prononce une parole conforme à la foi, le Très-Haut ne cesse de l’observer afin de voir son action. Lorsqu’il agit, le Très-Haut ne cesse de l’observer afin de voir quel est son degré de scrupule. Lorsqu’il manifeste du scrupule, le Très-Haut ne cesse de l’observer afin de voir quelle est son intention. Si son intention est bonne, ce qui en découle le sera à plus forte raison. »

Ainsi le fondement des œuvres est-il l’intention. Pour qu’elle soit considérée bonne, l’action doit nécessairement être assortie d’une bonne intention. Quant à la bonne intention, elle est un bien en soi, même si quelque chose empêche qu’elle se traduise en actions.

## LA NATURE RÉELLE DE L'INTENTION

L'intention (*niyya*), la volonté (*irâda*) ou l'objectif (*qasd*) sont autant de mots d'usage pour désigner une seule et même réalité, à savoir une disposition et une caractéristique du cœur qui impliquent deux aptitudes : la connaissance (*'ilm*) et la capacité d'action (*'amal*). La science précède l'intention car elle en est le fondement et la condition. Et l'action succède à l'intention, car elle en est le fruit et la conséquence. Parce que toute action – je veux dire, tout mouvement ou toute absence de mouvement librement choisi – ne peut se faire que si trois conditions sont réunies, lesquelles conditions sont la science, la volonté et la capacité d'action. Car l'être humain ne saurait vouloir quelque chose dont il ignore l'existence. Il doit donc nécessairement connaître préalablement. Ensuite, l'homme n'agit pas avant de vouloir. La volonté est donc nécessaire. Et cette volonté désigne l'inclination du cœur pour une action que l'individu juge participer de manière adéquate à la réalisation de son souhait, soit dans l'immédiat, soit dans le futur.

L'être humain est ainsi fait que certaines choses s'accordent avec sa personne et ses souhaits ; et que d'autres ne s'y accordent pas. Il aspire donc à ce qui s'accorde avec sa personne et rejette ce qui lui est nuisible et ne s'y accorde pas. Il faut donc à l'évidence qu'il sache et perçoive ce qui lui est nuisible ou bénéfique, pour pouvoir tendre vers l'un et se tenir à l'écart de l'autre. Qui ne voit pas et ne connaît pas la nourriture, ne peut en tirer profit ; et qui ne connaît pas le feu, ne peut le fuir. Dieu a donc créé l'orientation de l'être et la science, puis a régi ces deux réalités par les causes secondes des sens extérieurs et intérieurs. Mais ce n'est pas notre propos ici.

Lors donc qu'un être humain est capable de voir la nourriture, et de savoir qu'elle correspond à son besoin, cela ne suffit toujours pas pour qu'il en vienne à la manger. Il faut d'abord que le désir et l'appétit l'y incitent. Car il se peut qu'il voie cette nourriture, et sache qu'elle lui convient, mais qu'il n'en ait aucunement envie, et que rien ne le pousse à la manger. L'être humain est donc ainsi fait qu'il incline, qu'il désire et qu'il est doué de volonté – je veux dire une tendance à appéter cette nourriture et à tendre vers elle.

Néanmoins, cela ne suffit toujours pas pour qu'il en vienne à manger cette nourriture. Il arrive en effet très souvent qu'un individu voit de la nourriture



et la désire, mais qu'il ne puisse pas la manger en raison d'une impotence quelconque. C'est pourquoi il fut doté d'une certaine capacité et de membres mobiles facilitant sa préhension de la nourriture. Les membres ne sauraient se mouvoir sans puissance. Or la puissance nécessite une motivation pour être mise en mouvement ; et cette motivation est subordonnée à la science et à la connaissance, ou du moins à la supposition ou la conviction, c'est-à-dire la forte impression qui fait dire à l'individu qu'une nourriture est adaptée à son besoin.

Lorsque l'individu a la certitude que la nourriture en question est adaptée à son besoin, et qu'il doit donc la manger, sans que nulle autre considération ne vienne s'opposer à cette conviction, alors l'inclination et la volonté se manifestent. Et quand la volonté se manifeste, la puissance met en mouvement les membres. La puissance ou capacité est donc au service de la volonté, et la volonté est subordonnée à la conviction et à la connaissance.

Aussi l'intention est-elle l'expression d'une disposition centrale. Elle correspond à la volonté et au mouvement de l'âme dans le sens de ce que l'homme souhaite et dans le sens de ce qu'il juge conforme à son intérêt, soit dans l'immédiat, soit dans le futur.

Le mobile premier est l'intérêt et l'objet convoité. Et cet intérêt est le but vers lequel tend l'être par son intention. Le mouvement de l'être le faisant incliner est son vœu et son intention. Quant à l'activité de la puissance au service de la volonté par le mouvement des membres, c'est l'action.

Il se peut ensuite que l'engagement de la puissance dans l'action soit motivé par un seul mobile, ou qu'il soit motivé par deux mobiles. S'il est motivé par deux mobiles, il se peut que chacun des deux soit suffisant pour conduire la puissance à l'action ; il se peut au contraire que chacun des deux soit trop faible séparément ; et il se peut que l'un soit suffisant seul et que l'autre non, mais qu'il conforte simplement le premier.

Il ressort de cela quatre possibilités. Je donnerais à chacune d'elle un exemple, et j'y associerai des termes.

La première possibilité est celle d'un mobile unique. Imaginons, par exemple, un homme attaqué par un fauve. A chaque fois qu'il le voit, il s'enfuit. Dans ce cas, l'homme n'a pas d'autre objet en se levant que de fuir le fauve. Car il voit celui-ci et sait qu'il est dangereux pour lui. Sa volonté l'incite donc à fuir et sa puissance se met en œuvre en conséquence. On dit de cet homme que son intention est de fuir le fauve et rien d'autre. On appelle cela une intention « non partagée » ou « pure », et on appelle l'action qui en procède une « action pure » (*ikhlas*) en considération du

mobile unique qui la motive. Ce qui signifie qu'elle est dénuée d'autre mobile qui participerait par association à la motivation de cette action.

La deuxième situation possible est celle de deux mobiles qui agirait de façon indépendante s'ils étaient séparés. C'est ce qu'illustre, de manière concrète, l'exemple de deux hommes qui s'entraident à porter un objet qu'ils pourraient porter chacun seul. Pour le sujet qui nous intéresse, l'exemple correspondant est celui d'un pauvre homme qui demande à un proche quelque chose. Ce proche accède à sa demande parce qu'il est pauvre et parce qu'il est proche, sachant que s'il n'était pas pauvre, il y accéderait quand même du fait qu'il s'agit d'un proche, et que s'il n'était pas un proche, il y accéderait quand même du fait qu'il est pauvre. Il sait qu'il agirait ainsi parce que lorsqu'un proche aisé le sollicite, il satisfait à sa demande ; et lorsqu'un étranger pauvre le sollicite, il satisfait également à sa demande.

C'est également le cas d'un homme à qui le médecin demanderait de faire une diète le jour de 'Arafat.<sup>[9]</sup> L'homme jeûnerait en sachant que si ce jour n'était pas celui de 'Arafat, il jeûnerait tout de même pour accomplir sa diète ; et que s'il ne faisait pas la diète, il jeûnerait tout de même pour honorer la journée d'Arafat. Ces deux motivations se rejoignent, et l'homme les traduit en action. La deuxième motivation accompagne donc la première. J'appellerais donc cela des « mobiles concordants ».

La troisième situation est celle de deux mobiles qui ne suffiraient pas isolément mais qui suffisent conjointement.

J'illustrerais cela, de manière concrète, par l'exemple de deux hommes qui s'entraident à porter un objet qu'ils ne pourraient pas porter chacun seul. Pour le sujet qui nous intéresse, l'exemple correspondant est celui d'un homme qui ne satisfait pas à la requête d'un proche aisé et d'un étranger démuné lui demandant un dirham, mais qui satisfait, en revanche, à la demande d'un proche démuné. S'il donne dans ce dernier cas, c'est parce que les deux mobiles, à savoir le lien de proximité et l'indigence du personnage, se confortent.

C'est également le cas d'un homme qui fait l'aumône de son argent parmi les gens dans l'espoir d'une récompense et d'une reconnaissance du public. S'il était seul, l'espoir de la récompense ne suffirait pas à motiver son aumône. Et si le mendiant à qui il devait donner était un homme licencieux et qu'il ne pouvait attendre de son aumône de récompense, la seule ostentation ne suffirait pas à le motiver non plus. Mais si les deux conditions étaient réunies, cela ferait incliner son cœur. Nous appellerons

cela des « mobiles nécessaires l'un à l'autre ».

La quatrième possibilité est celle d'un mobile suffisant seul et d'un autre ne suffisant pas seul mais exerçant néanmoins une certaine influence en confortant et en facilitant l'action. J'illustrerais cela, de manière concrète, par l'exemple d'un homme faible venant aider un homme fort à porter quelque chose. Si l'homme fort voulait porter la charge seul, il y parviendrait. Si l'homme faible en revanche voulait la porter, il n'y parviendrait pas. Ce dernier facilite donc l'action du premier et rend sa charge moins lourde. Pour le sujet qui nous intéresse, l'exemple correspondant est celui d'un homme qui a l'habitude de prier et de pratiquer l'aumône. Un jour, des gens se joignent à lui alors qu'il œuvre comme à son habitude. Le fait que ces gens l'observent rend son effort moins grand. Mais il sait néanmoins que s'il était seul, il continuerait à agir ainsi ; et il sait en revanche que si son œuvre n'était pas motivée par la piété, la seule ostentation ne le pousserait pas à agir. Il s'agit donc d'un mobile additionnel venant se greffer à l'intention de départ. Appelons cela des « mobiles confortants ».

Ainsi le second mobile est-il soit concordant, soit nécessaire, soit confortant. Nous allons voir maintenant à quoi ces différents mobiles correspondent en matière d'intention. Notre propos sera donc d'indiquer les diverses catégories d'intentions. Car toute action est subordonnée au mobile qui la motive et elle en hérite du statut. C'est pourquoi il est dit : « *Les œuvres ne valent que par leur intention.* » Parce qu'elles sont subordonnées et n'ont pas de statut par elles-mêmes, ce statut leur venant de l'intention dont elles découlent.

## **« L'INTENTION DU CROYANT EST PLUS ESTIMABLE QUE SON ACTION »**

Certains seraient tentés de penser que cette prévalence est due au fait que l'intention est secrète et que Dieu seul en a connaissance, tandis que l'action est une œuvre apparente. Or les œuvres cachées sont préférables aux œuvres apparentes.[\[10\]](#) Ce constat est juste mais il ne correspond pas au sens visé par le hadith en question. Parce que dans le cas d'un homme qui a l'intention d'invoquer Dieu en son cœur ou de réfléchir sur une question relevant de l'intérêt des musulmans, le hadith s'applique également et l'intention de réfléchir est supérieure à l'action de réfléchir.[\[11\]](#)

D'autres peuvent penser que cette prévalence est due au fait que l'intention dure jusqu'à l'accomplissement de l'œuvre, tandis que l'action peut ne pas durer en raison de la faiblesse de l'individu. Cette idée part du principe qu'une œuvre abondante est supérieure à une œuvre peu abondante. Mais elle est erronée, car il se peut que l'intention de prier ne dure que quelques instants, au regard de la prière qui dure un certain temps. Or la portée générale du hadith implique que l'intention du croyant prévale par rapport à son action.

D'autres peuvent soutenir que ce hadith signifie que l'intention seule vaut mieux que l'action seule et sans intention. Cette idée est également vraie, mais elle est loin d'être le sens visé ici. Parce que l'œuvre dénuée d'intention, ou accomplie de manière inconsciente, ne comporte aucun bien à la base, tandis que l'intention seule est un bien en soi. Or l'objet de la comparaison est de montrer la prévalence entre deux choses qui sont chacune bonnes.

Le sens de ce hadith est, en fait, que toute œuvre de piété comporte une intention et une action. L'intention qu'elle comporte est un bien et l'action qu'elle comporte est également un bien. Mais l'intention qu'elle comporte est supérieure à l'action. Ce qui signifie que les deux participent au but, mais que l'effet de l'intention est plus grand que celui de l'action.

Le hadith signifie donc que l'intention du croyant participant à son œuvre de piété est supérieure à son action participant à cette même œuvre de piété. Il indique que le serviteur a le choix, tant dans son intention que dans son action. Il s'agit de deux formes d'action. Or l'intention est la meilleure des deux. Tel est le sens de ce hadith.

Quant à la raison pour laquelle l'intention est plus estimable que l'action,

elle ne peut être appréhendée que par ceux qui ont compris la finalité de la religion et la voie à suivre pour y parvenir ; et qui ont compris dans quelle mesure les moyens participent à conduire à la fin. Cela implique que l'individu ait comparé certains effets les uns aux autres jusqu'à ce qu'il constate lequel contribue le mieux à l'accomplissement de l'objectif. Quiconque dit : « Le pain vaut mieux que les fruits », entend par là que relativement à l'alimentation, il vaut mieux, car il est plus à même de nourrir et de rassasier. Ne peut comprendre cette nuance que l'individu conscient du fait que l'alimentation a un objectif qui est de conserver l'être et de le garder en bonne santé ; celui qui a compris que les effets des aliments sont variés, connaît l'effet de chacun d'eux pour les avoir comparés les uns aux autres.

Il se trouve que les œuvres de piété sont l'alimentation des cœurs, et que le but est de conserver ces cœurs et de les garder en bonne santé, puis de leur assurer le salut dans l'au-delà ainsi que la félicité et la délectation par la rencontre du Très-Haut. Le but est donc exclusivement la félicité de la rencontre de Dieu. Or nul ne se délectera de la rencontre de Dieu s'il n'est pas mort animé de l'amour de Dieu et habité de Sa connaissance ; et nul n'aimera Dieu s'il ne Le connaît pas ; puis nul ne connaîtra la présence réconfortante de l'intimité de Dieu s'il ne s'emploie pas à L'invoquer avec assiduité. L'intimité s'acquiert par l'assiduité dans l'invocation ; la connaissance s'acquiert par l'assiduité dans la réflexion ; et l'amour suit la connaissance de manière nécessaire. Or le cœur ne saurait se consacrer pleinement au souvenir de Dieu et à la réflexion s'il n'est pas affranchi des préoccupations de ce bas-monde ; et il ne saurait s'en affranchir s'il ne se départi pas de sa concupiscence, et ne se dispose pas à tendre vers le bien et à y aspirer, et s'il ne se dispose pas à réprouver le mal et à l'exécrer. Il ne saurait tendre vers les œuvres de bien et de piété que s'il sait que sa félicité dans l'au-delà en dépend, de même que l'homme sensé aspire à pratiquer la saignée s'il sait que son salut en dépend. Lorsque l'individu aspire au bien en vertu de sa connaissance, cette inclination se renforce ensuite par l'assiduité dans la mise en pratique de cette connaissance. Le fait de se montrer assidu dans l'action conforme à la disposition et à la volonté du cœur a sur cette disposition l'effet d'une nourriture, si bien qu'elle se fait de plus en plus prégnante et se renforce grâce à elle. L'individu aspirant à la connaissance et au pouvoir n'incline à ses débuts que faiblement. Mais s'il agit en conséquence de cette inclination, et s'emploie à acquérir la science et à s'exercer au pouvoir, elle se renforce et

s'enracine en lui à tel point qu'il aura bien du mal ensuite à s'en départir. Si, en revanche, il va à l'encontre de son inclination, celle-ci s'affaiblit et finit par se briser, et peut-être même se dissoudre et disparaître. Si un homme observe un visage charmant, par exemple, et qu'il se sent légèrement attiré, puis qu'il se laisse aller à cette attirance et agit en conséquence, en prolongeant son regard, en côtoyant et conversant avec la personne, son attirance grandit si bien qu'il finit par perdre le contrôle et ne plus pouvoir s'en défaire. Mais s'il sevre son âme dès le début et contrevient à son inclination, c'est comme s'il se départait de son intempérance en matière de nourriture : il s'y arrache jusqu'à ce que cette tendance faiblisse et soit brisée ; jusqu'à ce qu'elle soit étouffée et cesse complètement. Eh bien, il en va de même de toutes les caractéristiques. Les véritables œuvres de bien et dévotions sont celles qui visent l'au-delà ; et le mal provient de celles qui ne visent que ce bas-monde.

L'inclination de l'âme pour les œuvres de bien visant l'au-delà et renonçant à ce bas-monde, est ce qui la dispose à se consacrer à l'invocation et à la réflexion. Mais cette inclination ne saurait s'établir solidement en l'être que par la pratique assidue des dévotions et le renoncement aux transgressions extérieures. Car les membres du corps et le cœur sont si étroitement liés qu'ils influent l'un sur l'autre. Lorsqu'un membre est blessé, le cœur lui-même en est affecté. Et lorsque le cœur est affligé par la mort d'un être cher ou qu'il éprouve une grande crainte suite à un événement quelconque, le corps en est affecté : les membres frissonnent ou tremblent ; ou le visage rougit. Néanmoins, le cœur est régent sur le reste de l'être : il est d'une certaine manière le dirigeant et le guide ; et les membres sont les servants, les ouailles et les fidèles. Le corps sert donc le cœur en manifestant ses dispositions. Le cœur est la fin, tandis que les membres sont ces moyens pour parvenir à cette fin. C'est pourquoi l'envoyé de Dieu a dit : « *Il est dans le corps un fragment de chair particulier : est-il sain, que le corps entier l'est aussi.* » Le Prophète a dit également : « *Mon Dieu, assainis le régent et ceux qu'il régit.* » Par le mot « régent », il désignait le cœur.

Le Très-Haut a dit également : « *Ni leur chair ni leur sang ne vous vaudrons [la faveur] de Dieu. Mais c'est votre piété qui vous la vaudra.* »<sup>[12]</sup> Or la piété est une disposition du cœur. En ce sens, les œuvres du cœur sont fatalement supérieures aux actions accomplies par les membres. Il s'en suit que la bonne intention dans son ensemble a la précellence. Parce qu'elle est l'expression de l'inclination du cœur pour le

bien et de sa volonté d'agir en ce sens. Le but des œuvres de piété extérieures n'est donc que d'accoutumer le cœur à vouloir le bien et à établir en lui l'inclination en ce sens, afin qu'il se débarrasse des désirs mondains, et se consacre pleinement à l'invocation de Dieu et à la méditation. Or ces dispositions intérieures sont plus estimables relativement à l'objet des œuvres, car elles sont pénétrées de l'objectif lui-même. Si l'estomac est souffrant, il peut être soigné en appliquant un baume sur la poitrine, d'une part, et en absorbant un remède, d'autre part. Or cette deuxième forme de soin est plus efficace, car le but du baume n'est autre que de pénétrer jusqu'à l'estomac. Et le produit qui pénètre directement jusqu'à celui-ci sera donc fatalement plus bénéfique et efficace.

C'est ainsi que doit être compris l'effet de toutes les œuvres de piété : leur but est de changer les dispositions et les caractéristiques du cœur, non d'avoir une action sur les membres. Ne crois donc pas que le fait de poser ton front contre le sol soit un but en soi. Si la prosternation comporte quelque vertu, c'est qu'en étant pratiquée avec assiduité, elle imprime dans le cœur l'humilité. Lorsque l'homme éprouve un sentiment d'humilité et que ce sentiment se traduit par le biais de ses membres et transparaît à travers son comportement, c'est qu'il est pénétré d'humilité. Et lorsque l'homme ressent de la compassion pour un orphelin et qu'il essuie ses larmes et l'embrasse, c'est que la compassion a investi son cœur.

Pour toutes ces raisons, une action accomplie sans l'intention qui y correspond n'est en rien bénéfique. Parce que si quelqu'un essuie les larmes d'un orphelin et que son cœur est absent ou qu'il croit essuyer un tissu, l'effet de cette action ne pénètre pas jusqu'à son cœur et ne confirme pas sa compassion. De la même manière, si quelqu'un se prosterne sans conscience ou préoccupé par des affaires relatives à ce monde, son front posé sur le sol n'imprimera dans le cœur aucun effet et ne traduira pas un sentiment d'humilité. Il est égal qu'il se prosterne ou non. Or on appelle un acte sans incidence relativement à un objectif un acte « vain », « faux » [donc « invalide »] (*bâtil*). On appelle donc une adoration accomplie sans intention une adoration « vaine », « fausse » [donc « invalide »].

Cela est vrai dans le cas d'une action accomplie de manière inconsciente. Mais si cette action est accomplie par ostentation ou dans l'intention de flatter une personne, il n'est pas égal que l'individu agisse ou n'agisse pas. L'action a au contraire pour effet d'accroître son mal. Car non seulement il ne traduit pas la disposition qu'il devrait cultiver, mais il traduit en outre la disposition qu'il devrait réprimer, c'est-à-dire l'ostentation. Etant entendu

que l'ostentation participe de l'inclination pour ce bas-monde.

Voilà donc pourquoi l'intention est plus estimable que l'action. Ce qui éclaire cette autre parole du Prophète : « *Lorsqu'un homme songe à accomplir une bonne action mais ne l'accomplit pas, une bonne action lui est comptabilisée.* » Parce que cette pensée que l'homme conçoit traduit l'inclination de son cœur à faire le bien et son renoncement aux passions et aux avantages mondains. Ce qui est la finalité des bonnes œuvres. Et le fait d'accomplir celles-ci ne fait que parfaire cette disposition et la confirmer. Immoler une bête n'a pas pour but de faire couler son sang, mais d'affirmer le renoncement à ce bas-monde et d'offrir l'animal pour traduire un amour de Dieu prépondérant sur celui de soi. Mais cette disposition n'est effective que si l'individu conçoit réellement l'intention qui y correspond. Et si quelque-chose s'oppose à l'action, alors : « ***Ni leur chair ni leur sang ne vous vaudrons [la faveur] de Dieu. Mais c'est votre piété qui vous la vaudra.*** » Or la piété, nous l'avons dit, est une disposition du cœur. C'est pourquoi l'envoyé de Dieu avait dit : « *Il est des gens à Médine qui se joignent à nous [dans le combat]* », comme nous l'avons évoqué plus haut. Parce que les cœurs de ces compagnons tendaient sincèrement à faire le bien, à dépenser leur argent, à sacrifier leur personne, à mourir au combat et à élever le nom de Dieu, tout comme les compagnons qui participaient physiquement à l'expédition armée en question. Les premiers n'étaient séparés des seconds que par leur absence physique justifiée par des causes indépendantes des dispositions de leur cœur. Et leur présence n'était requise que pour confirmer de telles dispositions. C'est en ce sens qu'il convient de comprendre l'ensemble des traditions prophétiques relatives à la prépondérance de l'intention. Considère-les donc à la lumière de cette explication, les secrets qu'elles renferment t'apparaîtront. Nous nous abstiendrons donc de les revoir afin de ne pas trop nous étendre.



## LES ŒUVRES LIÉES À L'INTENTION

Les œuvres, dans leur innombrable variété, telles que la parole, l'action, l'inaction, la répulsion, l'attraction, la réflexion, l'invocation, etc., se divisent en trois catégories : les transgressions, l'observance, et les actions permises.

La première catégorie ne change pas de statut avec l'intention. L'ignorant ne doit donc pas y appliquer la parole de l'envoyé de Dieu : « *Les œuvres ne valent que par leur intention* », en croyant qu'une transgression peut se changer en une observance par la simple intention. C'est par exemple le cas d'un homme qui médite d'un autre pour faire plaisir à une personne tierce ; d'un homme qui nourrit un pauvre avec l'argent d'un autre ; ou d'un homme qui construit une école, une mosquée ou une place forte avec de l'argent illicite, tout en ayant l'intention de faire du bien. Il s'agit là d'actes d'ignorance et l'intention ne leur enlève pas leur caractère injuste, outrageux et transgressif. Je dirais même que l'intention de faire un bien par un mal, en contrevenant aux exigences de la voie légale, est en soi un autre mal. Si l'individu le fait en connaissance de cause, il transgresse alors effrontément la voie légale ; et s'il le fait par ignorance, il demeure transgresseur par ignorance. Parce que la recherche de la science est un devoir religieux incombant à tout musulman. On sait qu'un bien est un bien en le mesurant à l'aune de la voie légale. Comment donc un mal pourrait-il bien se changer en bien ? Loin s'en faut ! En réalité, cette idée que conçoit le cœur procède d'un désir caché et d'une passion inavouée. Car lorsque l'être aspire à la notoriété, à la reconnaissance de ses semblables et à toutes les formes d'avantage en ce monde, le Diable s'emploie à le tromper en lui présentant les choses comme elles ne sont pas. C'est pourquoi Sahl at-Tustarî disait : « L'homme ne saurait commettre une transgression plus grande que celle de l'ignorance. » On lui demanda également un jour : « Ô Abû Muhammad [Sahl at-Tustarî], connais-tu un mal plus grand que l'ignorance ? » Il répondit : « Oui, ignorer que l'on est ignorant. » Cette parole est vraie, parce qu'un ignorant qui ignore qu'il est ignorant ne pourra jamais apprendre. Comment celui qui croit à tort être savant pourrait-il entreprendre d'apprendre ?

A l'inverse, la plus estimable forme d'observance n'est autre que la science. Et la base de la connaissance est de savoir que l'on sait, tout comme la base de l'ignorance est d'ignorer que l'on ne sait pas. Car

quiconque ne sait pas distinguer la science utile de la science nuisible s'emploiera à s'instruire de ces sciences attrayantes qui ne sont qu'un moyen d'accéder à des avantages de ce monde. C'est de cela que se nourrit l'ignorance, et c'est ainsi que se corrompt la terre.

Tout cela pour dire que quiconque entend accomplir un bien par l'intermédiaire d'une transgression, par ignorance, n'a aucune excuse. A moins qu'il ne soit que depuis peu dans le giron de l'islam et qu'il n'ait pas encore eu le temps d'apprendre. Le Très-Haut a dit ainsi : « ***Demandez aux détenteurs des écritures***[\[13\]](#) ***si vous êtes dans l'ignorance.*** »[\[14\]](#) Et le Prophète a dit à ce sujet : « *L'ignorant ne saurait être excusé pour son ignorance. Et l'ignorant ne doit pas plus taire son ignorance que le savant ne doit garder pour lui sa science.* »

La manière qu'ont certains de se gagner les faveurs des sultans en construisant des mosquées et des écoles avec de l'argent illicite, est comparable à l'activité des savants malintentionnés qui dispensent leur savoir aux sots et aux étudiants malveillants s'adonnant à la débauche et aux turpitudes, ces étudiants qui n'ont d'autre objet que de polémiquer avec les savants, de disputer les sots, d'attirer sur eux les regards, d'acquérir de vains avantages et de récolter l'argent des sultans ou des orphelins et des indigents. Lorsque de tels individus s'instruisent, ils deviennent des bandits de grand chemin postés sur la route conduisant à Dieu. Chacun d'eux se fait le représentant d'un démon dans son pays, accumulant avidement les biens terrestres, satisfaisant impudemment à ses passions, fuyant obstinément la piété et encourageant les gens à faire comme lui en leur donnant l'exemple de la transgression. Puis ils transmettent leur savoir à d'autres comme eux, lesquels à leur tour en font le moyen de répandre le mal et de satisfaire à leurs passions. Et ce phénomène s'enchaîne sans fin. Le fléau tout entier repose sur cet enseignant qui au départ a dispensé ainsi son savoir à quelqu'un tout en ayant conscience de ses mauvaises intentions et tout en constatant qu'il commettait des transgressions à travers ses paroles, ses actes, sa façon de manger, de s'habiller et de se loger. Un tel savant meurt et laisse derrière lui la trace de son mal se répandre dans le monde durant peut-être mille ans ou deux mille ans ! Grand bien fasse donc à qui meurt et emporte avec lui ses fautes !

N'est-il pas surprenant qu'un savant déclare : « Les œuvres ne valent que par leur intention. Mon but était uniquement de diffuser la connaissance religieuse. Si tel individu s'en sert à mauvais escient, c'est son affaire et non la mienne ! Quant à moi, je voulais seulement que cela l'aide à faire le

bien. »

C'est en réalité le goût du pouvoir et de l'influence, et le plaisir de se targuer du savoir, qui embellissent cette idée à ses yeux. Et le Malin se sert de son aspiration à la gloire pour le flouer de la sorte. Mais que dirait-il au sujet d'un homme qui donnerait à un bandit un sabre et mettrait à sa disposition des chevaux et des équipements utiles pour spolier les gens, puis qui dirait : « Mon intention était seulement de faire preuve de générosité et de largesse, et de me parer des belles vertus divines ; je voulais que ce voleur se serve de ce sabre et de ces chevaux pour combattre dans la voie de Dieu, car mettre à disposition des chevaux, des biens et des armes pour les combattants fait partie des plus nobles dévotions ; et si cet individu s'en sert pour spolier les gens, c'est lui le fautif ! » Les savants s'accordent unanimement pour dire qu'un tel acte est interdit, bien que la générosité soit une des vertus les plus appréciées du Très-Haut. Le Prophète a même déclaré à ce sujet : « *Dieu, exalté soit-Il, est doué de trois cent vertus. Quiconque se rapproche de Lui par l'usage de l'une d'elle est promis au Paradis. Et la vertu la plus estimable à Ses yeux est la générosité.* »

Pourquoi donc cette générosité serait-elle interdite dans le cas évoquée ? Et pourquoi ne pas faire d'analogie avec ce malfaiteur auquel on doit refuser les armes s'il les utilise à mauvais escient ? La science est pourtant une arme qui a vocation à combattre le démon et les ennemis de Dieu. Or elle peut être utilisée pour aider ces ennemis de Dieu que sont les passions. Alors comment peut-on accorder à un individu continuant à privilégier ce monde sur sa religion et ses passions sur sa vie future, mais qui ne peut satisfaire à tout cela en raison de son peu de moyens, une forme de science qui lui permettra de combler ses désirs.

Les savants qui nous ont précédés – que le Très-Haut leur fasse miséricorde – s'informaient de la condition de ceux qui les fréquentaient. Et s'ils constataient que ceux-ci manquaient à une œuvre surrogatoire, ils les réprouvaient et cessaient de les honorer ; puis s'ils constataient que ceux-ci commettaient des turpitudes ou tenaient pour licite un acte illicite, ils les abandonnaient et les excluaient de leurs cercles d'enseignement, et ils cessaient même de leur parler. Parce qu'ils savaient que quiconque s'instruit de quelque chose et ne le met pas en application, puis continue cependant à vouloir apprendre, ne fait que rassembler des moyens pour mal agir. Nos prédécesseurs avaient pour habitude de demander à Dieu de les préserver contre tout débauché versé dans les sciences religieuses. Ils ne

Lui demandaient pas de les préserver contre un débauché ignorant.

On raconte à ce sujet qu'un homme côtoyait Ahmad Ibn Hanbal depuis des années. Mais un beau jour, le maître commença à se détourner de lui, à l'ignorer et à ne plus lui adresser la parole. L'homme ne cessa de lui demander les raisons de ce changement d'attitude, mais rien n'y faisait. Ahmad Ibn Hanbal finit cependant un jour par céder, et lui déclara : « J'ai entendu dire que tu as enduit le mur de ta maison côté rue. Or tu as empiété sur la route des musulmans de quelques centimètres. Tu n'es donc pas habilité à transmettre la science. »

Nos prédécesseurs s'informaient ainsi des dispositions de leurs étudiants. Mais de tels faits échappent aux sots et aux partisans du démon, même s'ils se revêtent de manteaux amples et somptueux, savent discourir admirablement, et se distinguent de leurs semblables (je veux dire par là qu'ils se distinguent par ces sciences qui n'ont pas pour effet de les faire renoncer à ce bas-monde et d'aspirer à l'au-delà tout en encourageant les autres en ce sens ; mais au contraire ces sciences liées aux créatures leur permettent d'amasser les biens de ce monde, d'attirer des foules d'adeptes et de se hisser au-dessus des autres.)

La parole de l'envoyé de Dieu , « *les actes ne valent que par les intentions* », ne concerne donc que les deux catégories d'œuvres que sont les observances et les actes permis, à l'exclusion des transgressions. Parce que les observances peuvent se changer en transgression par l'intention ; et parce que les actes permis peuvent se changer soit en observances, soit en transgressions, en fonction de l'intention. Quant aux transgressions, elles ne peuvent se changer en observance même par l'intention. Et si l'intention intervient sur celles-ci, c'est en ce sens que si l'individu vise à travers elles des ignominies, le péché qu'elles représentent n'en est que plus infâme et le malheur qu'elles engendrent n'en est que plus grand, comme nous l'avons indiqué dans le livre consacré à la repentance (*kitâb at-tawba*).

La deuxième catégorie d'œuvres est donc celle des observances. La validité de celles-ci dépend initialement des intentions, mais en dépendent aussi les divers mérites corollaires qu'elles renferment. Leur validité consiste à ce qu'elles soient accomplies dans l'intention d'adorer le Très-Haut et nul autre que Lui. Si l'individu les accomplit par ostentation, elles ont alors valeur de transgression. Et leurs mérites corollaires consistent en les diverses autres bonnes intentions qui les motivent. Car en effet une même observance peut être motivée par plusieurs intentions méritoires. Et à chaque intention est associée une récompense, puisqu'elles représentent

autant de bonnes actions. Puis chaque bonne action est comptée pour dix, comme nous en informe la tradition prophétique.

C'est le cas, par exemple, du fait de se recueillir à la mosquée. Il s'agit en soi d'une observance. Mais l'individu peut avoir en outre de nombreuses intentions positives qui en font des œuvres méritoires dignes des hommes pieux, et qui élèvent ceux-ci au rang des gens de la proximité divine.

La première de ces intentions est de considérer que la mosquée est la demeure de Dieu, et que quiconque s'y présente est l'invité du Seigneur. L'individu formule donc l'intention de rendre visite à son Maître dans l'espoir que s'accomplisse à son bénéfice la promesse faite par l'envoyé de Dieu : « *Quiconque demeure dans la mosquée est en visite chez Dieu, exalté soit-Il. Or il est du devoir d'un hôte d'honorer son invité.* ». La deuxième intention consiste à attendre entre deux prières. Car dans ce cas, l'individu est considéré en prière tout le temps de son attente. C'est le sens de la parole du Très-Haut : « **Rivalisez de constance !** »[\[15\]](#)

La troisième de ces intentions consiste à faire acte de dévotion en cessant de regarder quoi que ce soit, d'écouter et de se mouvoir. Car l'isolement implique l'abstention, c'est-à-dire un état d'abstinence, ce qui est une forme de dévotion. C'est pourquoi l'envoyé de Dieu a dit : « *La vie monacale de ma communauté consiste à se recueillir dans les mosquées.* »

La quatrième consiste à ne se préoccuper que de Dieu, à s'employer à maintenir la concentration du cœur sur l'au-delà, et à rejeter les pensées détournant de cet objet en s'isolant dans la mosquée.

La cinquième consiste à se consacrer à l'invocation de Dieu ou à écouter l'invocation et la mention que font de Lui d'autres personnes, ainsi que la tradition prophétique le rapporte : « *Tout homme qui se rend à la mosquée pour invoquer Dieu, exalté soit-Il, ou pour entendre la mention que font de Lui d'autres personnes, est comparable à un homme combattant dans la voie de Dieu.* »

La sixième consiste à ce qu'il cherche à se rendre utile par son savoir, en prescrivant le bien et en proscrivant le mal. Car on trouve toujours dans les mosquées des personnes accomplissant leur prière de manière incorrecte ou s'adonnant à des activités non permises. Il peut donc les enjoindre à bien faire et leur donner des indications concernant la religion, de manière à ce qu'ils participent à ce bien qu'il connaît, et que ses œuvres méritoires s'accroissent.

Le septième consiste à ce qu'il rende service à l'un de ses frères en religion. Car un tel acte est un capital et une provision pour sa vie future, et

les mosquées accueillent de nombreux hommes soucieux de la religion et concevant beaucoup d'amour pour Dieu et Ses serviteurs.

La huitième consiste à ce qu'il renonce aux péchés par pudeur vis-à-vis du Très-Haut, et qu'il se sente gêné de commettre là un acte irrespectueux. Hassan, le fils de 'Alî, a dit à ce sujet : « A celui qui fréquente assidument les mosquées, Dieu accorde une des sept prérogatives suivantes : un frère qui, grâce à Dieu, lui est bénéfique ; une miséricorde inspirée ; une science appréciée ; un discours bénéfique à l'orientation ; une parole salutaire ; un renoncement au péché par crainte ; et une pudeur.

Pour revenir aux trois catégories d'œuvres, la troisième et dernière catégorie est celle des actes permis. Tout acte de cette nature est susceptible d'être motivé par une ou plusieurs intentions lui donnant la valeur d'une estimable dévotion et élevant l'individu aux plus hauts degrés. Comme il est regrettable de voir que des gens n'en ont pas conscience et accomplissent ces actes avec insouciance et indolence ! Le serviteur ne doit en effet négliger aucune pensée, aucun geste et aucun regard. Car tout cela sera sujet à examen au jour du Jugement. Il sera demandé à l'individu pourquoi il avait agi ainsi et quelle était son intention.

Ce que nous venons de dire concerne les actes pleinement permis et que n'entache nulle caractéristique déconseillée. C'est pourquoi l'envoyé de Dieu a dit : « *Les actes licites feront l'objet de comptes et les actes illicites feront l'objet de sanction.* » Un hadith rapporté par Mu'âdh Ibn Jabal mentionne également que le Prophète a dit : « *Au jour du Jugement, le serviteur sera interrogé sur tout, même : pourquoi s'est-il fardé les yeux de Kohl ; pourquoi avait-il des restes de terre sur les doigts ; et pourquoi avait-il touché le vêtement de son frère.* » Une autre tradition mentionne : « *Quiconque se parfume pour Dieu, exalté soit-Il, portera au jour du Jugement une odeur plus suave que celle du musc ; et quiconque se parfume pour un autre que Dieu, exalté soit-Il, portera au jour du Jugement une odeur plus pestilentielle que celle d'un cadavre.* » L'usage du parfum est donc permis, mais il convient d'y associer une bonne intention.

Si l'on demande quelle intention peut bien inspirer l'usage du parfum, alors qu'il s'agit d'un plaisir personnel, ou bien, que veut dire se parfumer pour Dieu, je répondrais de la manière suivante.

Par exemple, un homme se parfume le vendredi ou tous les jours pour profiter des plaisirs de ce monde, pour étaler fièrement sa richesse afin que les autres le jalouent, pour se gagner leur considération en se faisant

connaître ostensiblement pour son amour des parfums, pour faire incliner le cœur des femmes qui ne le connaissent pas alors qu'il les regarde, ou pour d'autres intentions innombrables. Voilà donc autant de raisons qui donnent au parfum la valeur de transgression et lui donneront l'odeur de cadavre au jour du Jugement. A l'exception de la première intention consistant à profiter des plaisirs, car cette attitude n'est pas une transgression, mais elle fera l'objet de comptes. Or quiconque devra s'en justifier en souffrira. Et quiconque jouit d'un bien licite en ce monde ne sera pas châtié pour cela, mais sera privé d'une jouissance en proportion dans l'au-delà. Or c'est une assez lourde perte que de profiter en hâte d'un bien éphémère et de perdre en conséquence un surcroît de bien éternel.

Quant à la bonne intention dont il est question dans le hadith, elle consiste à suivre l'exemple de l'envoyé de Dieu le vendredi. Elle consiste également à respecter et honorer la mosquée et la maison de Dieu, car on ne peut imaginer qu'un homme y pénètre chargé d'une mauvaise odeur. Elle consiste aussi à ce que l'individu garantisse à ses voisins le confort et la quiétude en arborant un doux parfum, et en chassant par la même occasion ses propres odeurs désagréables qui nuiraient aux voisins. Elle consiste encore à fermer la porte de la médisance que pourrait être tentés de franchir ses semblables en sentant son odeur, ce qui les pousserait à la transgression. Parce que celui qui s'expose à la médisance alors qu'il pourrait s'en préserver, participe à la transgression qu'elle représente. Le poète a dit en ce sens :

Si tu quittes des gens et vois qu'ils y consentent,  
Ce n'est point toi mais eux, qui en leurs cœurs s'absentent !

Le Très-Haut a dit : « *N'insultez pas ceux qu'ils adorent en dehors de Dieu. Car ils seraient tentés d'insulter Dieu injustement et inconsidérément.* »[\[16\]](#) Ce verset indique que le fait de provoquer le mal participe en soi du mal.

Cette bonne intention peut consister par ailleurs à soigner son intellect, à accroître sa vivacité d'esprit et son intelligence, et à faciliter sa compréhension des questions importantes de la religion. L'imam ash-Shâfi'î a dit en effet : « La douce exhalaison ajoute à la raison. » De telles intentions ne sont pas au-dessus des forces d'un homme perspicace, pour peu que son attention pour l'au-delà et son aspiration à faire le bien soient dominantes en son cœur. Mais si les plaisirs de ce monde sont son principale souci, il ne saurait concevoir de telles intentions ; et même si

quelqu'un les lui évoquaient, elles ne sauraient naître en son cœur, si bien qu'il n'en concevrait que la pensée. Or la pensée n'a pas valeur d'intention.

Les actes permis sont très nombreux et on ne peut dénombrer les intentions qui y correspondent. Il conviendra donc de procéder par analogie à partir de cet exemple. C'est pourquoi un gnostique d'entre nos prédécesseurs a dit : « J'aime à formuler une intention avant d'entreprendre toute action, même manger, boire, dormir ou aller aux toilettes. » Parce qu'il s'agit là d'autant d'actions par lesquelles l'individu peut espérer se rapprocher du Très-Haut. Car tout ce qui permet de préserver le corps et de libérer le cœur des préoccupations, sert la religion. Celui qui à travers l'alimentation vise à renforcer son corps pour l'adoration, à travers ses relations charnelles vise à préserver sa religion, à contenter son épouse et à assurer une descendance vertueuse qui adorera Dieu après lui, afin que la communauté de Muhammad grandisse, accomplit un acte d'observance en mangeant et en honorant son épouse. Cela est vrai, bien que la nourriture et le sexe soient des plaisirs dominant. Viser le bien à travers ces plaisirs n'est en effet pas impossible, dans la mesure où le cœur de l'homme se préoccupe de l'au-delà de manière prépondérante. C'est pourquoi l'individu doit entretenir une bonne intention quelles que soient ses pertes d'argent. Il doit se dire que c'est pour l'amour de Dieu. Et s'il apprend qu'une personne le calomnie, il doit garder le cœur serein et savoir qu'elle portera ses fautes, et que les bonnes actions de celle-ci lui reviendront en proportion des torts causés. Il doit donc s'abstenir de répondre dans cette intention. Une tradition prophétique rapporte en effet ce qui suit : « *Au moment des comptes, certains serviteurs verront leurs œuvres invalidées par un ensemble de torts les entachant, au point de leur valoir l'Enfer. Puis ils verront des bonnes œuvres se présenter en leur faveur, au point de leur valoir le Paradis. Ils s'étonneront et diront : "Seigneur, Nous ne savons d'où nous viennent ces œuvres !" On leur dira alors : "Ce sont les bonnes œuvres de ceux qui vous ont calomniés, vous ont fait du tort, et vous ont traités injustement."* »

Une autre tradition du Prophète mentionne ce qui suit : « *Au jour du Jugement, un serviteur se présentera avec un ensemble de bonnes œuvres de la taille des montagnes, lesquelles œuvres, si elles étaient pures, lui vaudraient le Paradis. Mais comme il s'était montré injuste envers untel, qu'il avait insulté untel et qu'il avait frappé untel, on prendra en compensation de tout cela quelque-unes de ces œuvres pour les donner au premier, quelque autres reviendront au second, et ainsi de suite, jusqu'à*



*ce qu'il ne lui en reste plus aucune. Les anges déclareront alors : "Ses œuvres sont épuisées et d'autres personnes encore attendent que leurs droits soient ainsi réparés !" Et le Seigneur leur répondra : "Imputez-lui leurs mauvaises œuvres. Puis ouvrez-lui un large chemin vers l'Enfer." »*

En somme, gardes-toi... gardes-toi bien de négliger un quelconque mouvement et de ne pas prendre les précautions nécessaires pour te préserver des écueils et des maux qu'il peut représenter. Au jour du Jugement et de la Rétribution, tu risquerais de ne pas savoir que répondre aux questions qui te seront posées. Car le Très-Haut t'observe et Il est témoin de ce que tu fais : « **[Le serviteur] ne dit mot qui ne soit sous le regard d'un observateur averti.** »[\[17\]](#)

Un de nos prédécesseurs a dit à ce sujet : « J'avais écrit un livre et je voulais l'enduire avec un peu de terre[\[18\]](#) du mur de mon voisin. Je me sentais gêné, mais je me dis finalement : "Ce n'est qu'un peu de terre ! Qu'est-ce qu'un peu de terre ?" Je l'enduisis puis entendis une voix me dire : "Celui qui néglige la terre de son voisin saura bientôt ce qu'il en coûte !" »

Un homme priait avec ath-Thawrî. Il vit que l'habit de celui-ci était retourné. Il le lui fit savoir. Ath-Thawrî s'apprêta à remettre son vêtement puis arrêta brusquement son geste et ne fit rien. Comme l'homme lui en demandait la raison, il répondit : « Je l'ai revêtu pour Dieu, et je ne veux pas le rajuster pour un autre. »

Al-Hasan a dit également : « Au jour du Jugement, un homme viendra en quereller un autre et lui dira : "Puisse Dieu juger entre nous !" Son interlocuteur répondra : "Mais, par Dieu, je ne te connais pas ! – Oh que si, tu as pris une brique de mon mur et tu as pris un fil de mon vêtement !" »

Les cœurs des gens animés de crainte révérencielle s'alarment terriblement en entendant de tels récits ! Si tu es un homme déterminé et sage, et que tu n'es pas infatué, sonde ta propre âme, et fait de nouveau un examen de conscience approfondi avant que des comptes rigoureux ne soient faits te concernant ; observe ta façon d'agir avec vigilance, et ne te laisse pas gagner par la torpeur ; puis prends le temps de peser toute action que tu veux entreprendre : considère quelle est ton intention, et considère ce que tu gagneras en ce monde et ce que tu perdras en l'autre monde. Demande-toi si tu ne donnes pas la prévalence à ce bas-monde. Si tu vois que ta motivation procède de ta ferveur religieuse, alors emploie toute constance en ce sens. Mais dans le cas contraire, abstiens-toi !

Observe aussi ton cœur lorsque tu t'interdis d'agir. Car s'abstenir d'une

action est aussi une action. L'inaction doit donc aussi être motivée par une intention juste. Il faut se garder que la motivation soit un désir concupiscent caché. Ne te laisse pas abuser par les apparences et les formes de bienfaisance communes. Sonde les choses et leurs secrètes motivations, tu te soustrairas de la foule des gens abusés.

On rapporte que Zacharie , qui ne vivait que du travail de ses mains, avait été embauché pour construire un mur en terre. Un jour que ses employeurs lui avaient donné un pain, des gens vinrent lui rendre visite. Il ne les invita pas à manger avec lui avant d'avoir fini son travail. Comme ses hôtes connaissaient sa générosité et son ascèse, et qu'ils pensaient que la vertu consistait à partager le couvert, ils furent très surpris. Mais Zacharie leur dit : « Je travaille comme employé pour des gens. Or ces gens m'ont donné un pain pour me permettre d'avoir la force d'accomplir mon travail. Si vous aviez mangé avec moi, le pain ne nous aurait pas plus suffi qu'il ne m'aurait permis de finir mon travail. »

L'homme perspicace observe ainsi la réalité profonde des choses, grâce à la lumière divine. Etre trop faible pour accomplir son travail signifiait faillir à un devoir ; et renoncer à partager son repas signifiait faillir à un acte gracieux. Or l'acte gracieux n'a pas prévalence sur les devoirs.

Quelqu'un raconte à ce sujet : « J'étais parti rendre visite à Sufyân, et je le trouvais en train de manger. Il ne m'adressa pas la parole jusqu'à la fin de son repas. Puis il se lécha les doigts et me dit : "Si je n'avais pas emprunté de l'argent pour acheter cette nourriture, je l'aurais volontiers partagée avec toi." »

Sufyân [ath-Thawrî] a dit également : « Si un homme invite quelqu'un à manger mais qu'au fond il n'a pas envie de le faire, il commet deux péchés dans le cas où l'homme accepte son invitation, et un péché dans le cas où il la décline. » Il voulait dire par l'un des péchés, l'hypocrisie, et par l'autre, le fait de proposer à son frère une nourriture qu'il refuserait de manger s'il savait son réel sentiment.

Ainsi le serviteur doit-il sonder son intention dans l'ensemble des actions. Il ne doit agir ou s'abstenir que s'il a conscience de l'intention qui l'anime. Si son intention est mauvaise, il doit se garder d'agir. Car l'intention ne relève pas du choix de l'individu.



## **L'INTENTION NE RELÈVE PAS DU CHOIX DE L'INDIVIDU**

Les recommandations que nous venons de formuler au sujet de la bonne intention et de la nécessité de l'intention en toute chose, sur la base de la parole du Prophète , « les actions ne valent que par les intentions », laisseront l'ignorant penser qu'il suffit de dire au moment d'étudier, de commercer ou de manger par exemple : « J'ai l'intention d'étudier, de commercer ou de manger pour Dieu. » Il croira que l'intention consiste en cela. Loin s'en faut ! Il ne s'agit là que de formulations mentales ou de paroles ; il ne s'agit que de réflexion et de pensées substituées par d'autres.

L'intention est étrangère à tout cela. L'intention est un mouvement de l'âme, une orientation et une inclination de celle-ci vers ce qu'elle considère être son intérêt, soit dans l'immédiat soit dans le futur. Et si cette inclination fait défaut, on ne saurait l'inventer ou la provoquer en le voulant. Tout comme un homme rassasié ne peut pas dire : « Je formule l'intention d'avoir faim » ; ou comme un homme insensible ne peut pas dire : « Je formule l'intention d'aimer et de respecter untel de tout mon cœur ». C'est proprement impossible. On ne saurait faire incliner le cœur en un sens qu'en suivant la causalité qui le permet. Or, dans certain cas l'individu le peut, et, dans d'autres, il ne le peut pas. L'âme ne penche pour une action que si elle y voit son avantage, et que si cela lui paraît correspondre à sa nature et à son besoin. Si l'individu n'est pas convaincu que son intérêt se situe dans une action, il n'a pas de raison de l'entreprendre. Et il ne peut forcer cette conviction. Et même s'il est convaincu, le cœur ne peut incliner que si d'autres influences plus fortes ne l'en détournent pas. Ce qui n'est pas toujours le cas. Les mobiles et les influences, ensuite, répondent à des causes innombrables qui varient d'un individu à l'autre et d'une situation à une autre. Si, par exemple, un homme éprouve un fort désir sexuel et qu'il n'est pas convaincu de la nécessité d'enfanter, ni pour sa vie spirituelle ni pour sa vie immédiate, il ne saurait honorer sa femme avec l'intention d'enfanter. Il ne peut le faire que dans l'intention d'assouvir son désir. Car l'intention ne consiste en rien de plus qu'en la volonté de répondre à une motivation, or cette motivation en l'occurrence n'est rien d'autre que le désir. Comment donc l'individu pourrait-il nourrir l'intention d'enfanter, si en son cœur la volonté de se conformer à la voie du Prophète en matière de relations charnelles ne l'emporte pas et n'est pas tenue en très haute estime.

Il ne peut dans ce cas nourrir une telle intention, et il peut tout au plus l'exprimer verbalement ou en concevoir la pensée. En revanche, le chemin qu'il peut emprunter pour y parvenir, par exemple, consiste à renforcer sa foi en la grande récompense promise à ceux qui participent à élargir la communauté de Muhammad , en s'efforçant de faire abstraction de l'ensemble des difficultés le dissuadant d'enfanter davantage, comme le poids des dépenses, l'excessive fatigue, etc. S'il agit ainsi, il se peut que l'envie d'enfanter naisse en son cœur en vue de la récompense. Cette envie l'anime alors et ses membres se mettent en mouvement en ce sens. Et si dans ce cas sa langue exprime une telle volonté, mue par cet élan dominant son cœur, alors nous pouvons dire qu'il conçoit l'intention dont nous parlons. Dans le cas contraire, les considérations qui s'agitent en son âme et les prétendues intentions qui se présentent à son esprit, ne sont rien d'autre que des suggestions malignes et des vaines pensées.

C'est la raison pour laquelle certains de nos prédécesseurs s'abstenaient d'accomplir certaines observances lorsqu'ils ne sentaient pas en eux l'intention. Ils disaient : « Nous n'en sentons pas l'intention. » C'est si vrai qu'Ibn Sîrîn n'assista pas à la prière funéraire d'al-Hasan al-Basrî, en déclarant : « Je n'en sens pas l'intention. »

On raconte aussi que l'un d'eux demanda à sa femme d'apporter un peigne pour coiffer ses cheveux. Celle-ci lui dit : « Dois-je apporter aussi le miroir ? » Il resta silencieux un long moment, puis répondit finalement : « Oui. » Comme on lui demandait les raisons de ce long silence, il expliqua : « Mon intention se portait sur le peigne et non sur le miroir. C'est pourquoi je me suis abstenu de répondre jusqu'à ce que le Très-Haut suscite en moi cette intention. »

Hammad Ibn Sulaymân, un grand savant de Koufa, vint à mourir. On demanda à ath-Thawrî : « N'assisteras-tu pas aux funérailles ? » Il répondit : « Si j'en pouvais concevoir l'intention, je le ferais. »

Un autre disait lorsqu'on l'interrogeait au sujet de telle ou telle action méritoire : « Si le Très-Haut m'en accorde l'intention, je le ferais. »

Tâwûs, quant à lui, ne parlait jamais sans intention préalable. On lui demandait parfois de parler et il ne parlait pas ; d'autres fois on ne lui demandait pas mais il parlait. Un jour, comme on lui en demandait les raisons, il répondit : « Voulez-vous que je parle sans intention ? Quand je sens l'intention, je parle. »

On raconte que lorsque Dâwûd Ibn Muhabbar eut achevé son ouvrage *Kitâb al-'Aql*, Ahmad Ibn Hanbal vint le voir et lui demanda de le

consulter. Il l'ouvrit, lit une page, puis lui rendit. Dâwûd lui demanda : « Qu'y a-t-il ? – Il contient des chaînes de garants faibles, répondit l'imam. – Je n'ai pas écrit ce livre d'après les chaînes de transmission. Regarde plutôt ce qu'il enseigne. Car je le vois pour ma part comme un travail. Peut-être y trouveras-tu un intérêt. » Ahmad Ibn Hanbal consentit : « Entendu, donne-le moi de nouveau afin que je le consulte selon cette perspective que tu m'indiques. » Il prit l'ouvrage, et l'étudia un long moment. Finalement, Ahmad déclara à Dâwûd : « Puisse le Seigneur te récompenser, j'y ai effectivement trouvé de l'intérêt. »

Quelqu'un avait sollicité Tâwûs : « Prie pour nous ! » Il répondit : « Quand m'en viendra l'intention ! »

Un autre a déclaré un jour : « Je cherche l'intention de rendre visite à un homme malade depuis un mois, et je ne l'ai toujours pas trouvée. »

'Isâ Ibn Kathîr raconte également ce qui suit : « Je marchais avec Maymûn Ibn Mahrân. Lorsque nous arrivâmes devant chez lui, je pris congé. Son fils lui dit alors : « Ne l'invites-tu pas à dîner ? » Maymûn répondit : « Je n'en sens pas l'intention. »

Toutes ces attitudes sont justifiées par le fait que l'intention est liée au regard que l'on porte sur les choses : si notre perspective change, l'intention change. Or ces hommes ne consentaient pas à entreprendre une action sans intention préalable. Car ils savaient que l'intention est l'esprit de toute œuvre, et que celle-ci sans son esprit n'est qu'ostentation et affectation, ce qui est cause de disgrâce divine et non de proximité. Ils savaient que l'intention ne consiste pas à dire : « J'ai l'intention », mais qu'elle consiste en l'inclination du cœur, laquelle inclination est comme les intuitions spirituelles qu'accorde le Très-Haut, car elle se présente parfois et se dérobe d'autres fois. Assurément, celui dans le cœur duquel la religion prédomine, concevra le plus souvent l'intention de faire de bonnes œuvres, car son cœur penche globalement vers le bien, et il sera donc enclin à en suivre en intention les corollaires. En revanche, celui dont le cœur penche pour ce bas-monde de façon prépondérante, n'agira pas ainsi aisément ; et même les devoirs religieux lui sembleront insurmontables. Un tel homme doit se mettre en garde lui-même contre le châtement de l'Enfer ou s'encourager en pensant aux bienfaits du Paradis. S'il agit ainsi, peut-être qu'une légère motivation naîtra en lui. Et sa récompense sera à la mesure de son souhait et de son intention. Quant à l'observance accomplie dans l'intention de révéler le Très-Haut, juste parce qu'Il est digne d'être obéi et adoré, elle est aucunement à la portée de quiconque incline pour ce monde.

Car cette intention est la plus estimable et la plus sublime. Peu de gens sur cette terre peuvent la comprendre, et à plus forte raison la mettre en œuvre.

Les gens, relativement aux observances, conçoivent des intentions diverses. Certains agissent sous l'effet de la peur, car ils craignent l'Enfer ; d'autres sont animés d'espoir, car ils aspirent au Paradis. Et s'il est vrai que ces intentions sont en deçà de celle d'adorer et de révéler Dieu pour Lui-même, en vertu de Sa majesté, et rien d'autre, elles demeurent néanmoins valables. Parce qu'elles manifestent l'inclination pour la promesse de l'au-delà, même si ces objectifs sont de même nature que les plaisirs communs en ce monde. Les motivations prédominantes sont celles de l'estomac et du sexe : l'individu espère satisfaire à ses envies au Paradis. Ce qui veut dire que l'homme œuvrant dans la perspective du Paradis, œuvre pour son estomac et son sexe. Il est comme le mauvais employé ;[19] sa condition est celle des simples d'esprit, et il accédera au Paradis par ses œuvres, parce que la plupart des gens du Paradis sont des simples d'esprit.[20]

Quant à l'adoration pratiquée par les hommes sages, elle n'a pour objet que le souvenir de Dieu et la méditation sur Son Etre, par amour de Sa beauté et de Sa majesté ; et l'ensemble de leurs œuvres ne sont que la confirmation et les corollaires de cette noble intention. Ils sont d'un niveau plus estimable que ces gens qui ont pour seule perspective d'assouvir leurs appétits et leurs désirs sexuels au Paradis, car ils ne convoitent rien de tout cela. Ils sont au contraire ces gens dont le Coran dit qu'ils « *invoquent leur Seigneur à l'aube et au crépuscule, et aspirent à Lui plaire.* »[21] La récompense des hommes sera à la mesure de leur intention. Or ceux-là se délecteront de la contemplation de Sa noble Face, et verront avec amusement ces gens qui admireront le visage des houris paradisiaques, de même que ceux qui admirent les houris rient de ceux qui admirent les visages terrestres. Ils riront même davantage que ceux-ci, car la différence entre la beauté de la présence seigneuriale et la beauté des houris est plus grande que la différence entre les visages des houris et les visages des femmes faites de terre. Je dirais même que la manière qu'ont les âmes bestiales de vouloir assouvir leur désir au contact des houris et de négliger la contemplation de la sublime Face de Dieu, est comparable à la haute estime qu'a le cafard de la beauté de sa compagne et du peu d'intérêt qu'il porte au visage des femmes. L'aveuglement de la plupart des cœurs quant à la beauté et à la majesté de Dieu, est semblable à l'aveuglement de ce cafard, relativement à la beauté des femmes, car celui-ci n'en a pas

conscience et n'y prête donc aucune attention. S'il était doué d'entendement et en prenait conscience, il tendrait à suivre la raison de ceux qui se préoccupent d'elles. « *Ils ne cessent de diverger* »[\[22\]](#) ; « *chaque groupe est satisfait de ce dont il dispose* »[\[23\]](#) ; « *c'est à dessein qu'Il les a créés ainsi* ».[\[24\]](#)

On rapporte qu'Ahmad Ibn Khadrawayh avait vu son Seigneur en songe. Celui-ci lui avait dit : « Tous les hommes me réclament le Paradis, à part Abû Yazîd : lui me réclame Moi. »

Abû Yazîd avait également vu son Seigneur en rêve. Il lui avait demandé : « Comment parvient-on jusqu'à Toi ? » Il répondit : « Abandonne ton âme et viens vers Moi. »

On raconte aussi que quelqu'un avait vu, en rêve, ash-Shiblî après sa mort. Quelqu'un lui demandait : « Comment Dieu t'a-t-il traité ? » Il répondit : « Il ne me demanda de justifier aucun propos si ce n'est un. J'avais dit un jour : "Est-il perte plus grande que celle du Paradis ?" Il me reprit sur ce point et me dit : « Est-il perte plus grande que celle de Ma rencontre. » »

Ce qui nous importe ici est que ces intentions comportent des degrés divers, et que lorsque l'une prédomine dans le cœur d'un être, il a souvent grand peine à s'en départir. La connaissance de ces vérités engendre des œuvres que les savants limités aux apparences doivent se garder de condamner. Nous disons pour notre part : quiconque ressent l'intention d'accomplir un acte licite et ne ressent pas l'intention d'accomplir un acte méritoire, doit opter pour l'acte licite. Parce que celui-ci devient méritoire tandis que l'acte qui devait l'être devient pour lui avilissant, tant il est vrai que les œuvres ne valent que par les intentions.

C'est le cas, par exemple, du pardon. On sait qu'il est préférable, en cas d'injustice, de pardonner que de redresser un tort. Mais il se peut qu'un individu conçoive l'intention de réclamer justice, et qu'il n'ait pas l'intention de pardonner. Il vaut mieux dans ce cas qu'il agisse conformément à son intention. C'est aussi le cas de quelqu'un qui ressent l'intention de manger, de boire et de dormir afin de se reposer et de reprendre des forces pour pouvoir adorer Dieu plus tard, et qui ne ressent pas l'intention de jeûner et de prier. Dans ce cas, il vaut mieux qu'il se nourrisse et se repose. Je dirais même que s'il était lassé d'adorer par sa trop grande assiduité, que sa ferveur s'épuisait, et que son désir faiblissait, puis qu'il savait qu'en se délassant une heure par le biais d'un peu de divertissement et de discussion sa ferveur reviendrait, alors le divertissement serait pour lui préférable à la prière.



Abû ad-Dardâ' a dit en ce sens : « Je m'accorde parfois un peu de divertissement, et cela m'aide à accomplir mon devoir. »

'Alî a dit également : « Accordez à votre cœur du repos, car lorsque les cœurs sont contraints, ils s'aveuglent. »

De telles subtilités ne peuvent être appréhendées que par l'élite des savants, aucunement par le commun d'entre eux. Le médecin avisé donnera, par exemple, de la viande à l'homme fiévreux en dépit de sa température, parce que celui-ci doit reprendre des forces avant de suivre le traitement par les contraires, c'est-à-dire par le froid. Ce que ne préconisera pas le médecin inexpérimenté.[\[25\]](#) Le joueur d'échec habile consentira à sacrifier sa tour ou son cavalier pour s'assurer la victoire, alors que son adversaire peu perspicace se moquera de lui et s'étonnera. Le combattant aguerri tournera peut-être le dos à son adversaire et s'enfuira pour le conduire vers une gorge étroite puis fondre sur lui et le vaincre.

Il en va de même du cheminement vers le Très-Haut : il consiste à combattre le Malin, et à apporter des soins au cœur. L'homme sagace et assisté par la divine providence prend conscience de très subtiles ruses diaboliques que n'imaginent pas les gens peu perspicaces. C'est pourquoi il ne convient pas que l'aspirant réproue secrètement les comportements de son maître, et il ne convient pas que l'étudiant conteste son enseignant. Ils doivent au contraire demeurer dans la limite de leur compréhension, par rapport à ces comportements et ces questions. Et ils doivent leur concéder cela jusqu'à ce qu'ils parviennent à leur niveau et que leur esprit éclairé perce ces secrets. C'est de Dieu que nous sollicitons le secours providentiel !

## DEUXIÈME PARTIE

# LA PURETÉ

## LA PURETÉ[26] ET SES MÉRITES

Au sujet du mérite de la pureté, le Très-Haut a dit : « *Il ne leur fut commandé que de vouer à Dieu un culte pur* »[27] ; « *le culte pur n'appartient-il pas à Dieu ?* »[28] ; « *à l'exception de ceux qui se repentent, s'amendent, cherchent la protection de Dieu et Lui vouent un culte pur* »[29] ; « *que quiconque aspire à la rencontre de son Seigneur fasse œuvre de vertu et adore Dieu en ne Lui associant personne* »[30]. Ce dernier verset a été révélé au sujet de gens qui œuvraient pour la cause de Dieu mais aimaient être encensés pour cela.

L'envoyé de Dieu a dit ainsi : « *Trois choses font que le cœur du musulman n'entretient plus de rancœur : l'œuvre accomplie pour Dieu avec pureté ; l'effort de conseil auprès des gens de pouvoir ; et la fréquentation de la communauté des musulmans.* »

Mus'ab Ibn Sa'd rapporte que son père pensait avoir quelque prévalence sur les compagnons du Prophète de rang inférieur. Le Prophète déclara : « *Dieu, exalté soit-Il, n'a secouru cette communauté que grâce aux gens les plus faibles qui la constituent, en vertu de leurs invocations et de leur pureté d'intention.* »

Al-Hasan rapporte également que l'envoyé de Dieu a dit : « *Le Très-Haut dit : "La pureté d'intention est un de Mes secrets. Je l'ai mise en dépôt dans le cœur des serviteurs que J'aime."* »

'Alî Ibn Abî Tâlib a dit : « *Ne vous souciez pas du peu d'œuvres accomplies, mais souciez-vous plutôt qu'elles soient acceptées, car le Prophète a dit à Mu'âdh Ibn Jabal : "Accomplis des œuvres pures, même peu abondantes elles te vaudront la récompense."* »

Le Prophète a dit également : « *Lorsqu'un serviteur, quel qu'il soit, œuvre pour Dieu animé d'une intention pure, des sources de sagesse jaillissent de ses propos.* »

Il a dit aussi : « *Trois catégories de personnes seront interrogées en priorité au jour du Jugement. La première correspond à certains hommes à qui Dieu a accordé la connaissance. Il s'adressera à l'un d'eux en disant : "Qu'as-tu fait de ce que Je t'ai enseigné ?" L'homme répondra : "Ô Seigneur, j'œuvrais la nuit, à l'aube et au crépuscule." Le Très-Haut lui dira alors : "Tu mens !" Et les anges de poursuivre : "Tu mens. Tu voulais seulement que les gens disent : un tel est un grand savant ! Et les gens l'ont dit." La deuxième catégorie correspond à certains hommes à*

qui Dieu a accordé la richesse. Il s'adressera à l'un d'eux en disant : "Qu'as-tu fait de ces richesses dont Je t'ai gratifié ?" L'homme répondra : "Ô Seigneur, Je les ai dépensées la nuit, à l'aube et au crépuscule." Le Très-Haut lui dira alors : "Tu mens !" Et les anges de poursuivre : "Tu mens. Tu voulais seulement que les gens disent : un tel est généreux ! Et les gens l'ont dit." La troisième catégorie correspond à certains hommes qui seront morts en combattant [apparemment] pour la cause du Très-Haut. Celui-ci s'adressera à l'un d'eux en disant : "Qu'as-tu fait ?" L'homme répondra : "Ô Seigneur, Tu m'as ordonné de combattre, alors j'ai combattu et je me suis finalement fait tuer." Le Très-Haut lui dira alors : "Tu mens !" Et les anges de poursuivre : "Tu mens. Tu voulais seulement que les gens disent : un tel est courageux ! Et les gens l'ont dit." » Abû Hurayra qui était là raconte que l'envoyé de Dieu lui frappa ensuite la cuisse, et déclara : « *Les hommes de ces trois catégories seront les premiers avec lesquels la Géhenne sera alimentée au jour du Jugement.* » Le rapporteur de ce hadith fut introduit auprès de Mu'âwiya, et eut l'occasion de lui en faire part. En entendant le hadith, Mu'âwiya se mit à pleurer jusqu'au bord de l'étouffement. Puis il déclara : « Dieu a dit : "***A ceux qui aspire à ce bas-monde et à ses parures, Nous accorderons la rétribution de leurs œuvres dans son intégralité, et ils ne seront pas lésés.***" » [\[31\]](#)

Les Isrâ'iliyyât mentionnent qu'un dévot adorait Dieu depuis fort longtemps, et qu'un beau jour, des personnes vinrent le voir et l'informèrent que des gens adoraient un arbre et négligeaient l'adoration de Dieu. Le dévot fut pris d'une grande colère. Il mit sa hache sur son épaule et s'en alla bien déterminé à couper l'arbre. Mais, en chemin, Satan se présenta à lui sous la forme d'un vieillard. Il lui demanda : « Où vas-tu ainsi ? Que Dieu te fasse miséricorde ! – Je m'en vais couper tel arbre, lui répondit-il. – Pourquoi te préoccupes-tu de cela ? Tu as laissé ton adoration et ton travail intérieur pour un si futile propos ! – Cela fait partie de mon adoration, dit l'homme. – Je ne te laisserai pas le couper, rétorqua le Diable. » Et il engagea un combat contre lui. Mais le dévot parvint à le mettre à terre. Puis il s'assit sur sa poitrine. Le Diable s'écria : « Lâche-moi que je te parle ! » Une fois libre, il se leva et déclara : « Mon cher, Dieu te dispense de cela ; Il ne t'a pas chargé d'un tel devoir. Tu n'adores pas l'arbre toi-même, alors tu n'as pas besoin de te préoccuper des autres. Dieu a des Prophètes dans toutes les régions de la terre, et s'Il le voulait, Il enverrait à ces gens l'un d'eux et lui ordonnerait de le couper. » Le dévot insista : « Je dois le

couper. » Le Diable engagea de nouveau le combat, mais le dévot l'emporta encore, le plaqua contre le sol, puis s'assit sur sa poitrine. Le Malin, ne pouvant plus se lever lui dit : « Veux-tu que je t'indique une solution qui règlera notre différent et te satisfera ? – Quelle est-elle ? demanda l'homme ? – Lâche-moi et je te le dirai, affirma le Diable. » Une fois libéré, il poursuivit : « Tu es un homme indigent ; tu ne possèdes rien, et tu es tout entier à la charge des gens : ce sont eux qui pourvoient à tes besoins. Or peut-être as-tu envie d'être utile à tes semblables, de profiter à tes voisins, et de manger à ta faim tout en te passant des gens ? – En effet, dit l'homme – Dans ce cas, je te propose de renoncer à ta démarche et, en échange, je m'engage à placer près de ta tête chaque nuit deux dinars. Tu pourras à loisir les prendre en te levant, les dépenser pour tes besoins et les donner en aumône à tes frères. Cela vous sera plus profitable, à toi et aux croyants, que de couper cet arbre qui serait aussitôt remplacé par un autre, ce qui ne te servirait ni à toi ni à eux. » Le dévot réfléchit à sa proposition, et se dit : « Le vieillard a raison. Je ne suis pas Prophète. Il n'est pas de mon devoir de couper cet arbre ; Dieu ne m'a pas ordonné de le faire, et je ne Lui désobéis en rien en ne le faisant pas. Ce qu'il me propose sera plus bénéfique. » Il fit donc ce marché avec le Diable, et lui promit de ne pas le trahir. Puis il regagna son ermitage. Après une nuit de sommeil, il trouva deux dinars près de sa tête et les prit ; le lendemain également. Mais le troisième jour et le jour suivant, il ne trouva rien. Il se mit alors très en colère. Il mit sa hache sur son épaule et partit. Le Malin vint à sa rencontre sous la forme d'un vieillard, et lui demanda : « Où vas-tu ainsi ? » L'homme lui répondit : « Je vais couper l'arbre. – Tu mens, lui dit le Diable, tu en es bien incapable ; tu ne saurais y parvenir. » Le dévot l'empoigna pour lui faire comme la fois précédente mais le Diable le terrassa comme s'il n'était entre ses mains qu'un petit oiseau. Puis il s'assit sur sa poitrine, et lui dit : « Tu vas renoncer à ton projet ou je t'égorge ! » L'homme tenta vainement de se libérer mais sans succès. Il demanda alors : « Tu m'as vaincu. Lâche-moi donc et explique-moi pourquoi j'étais le plus fort la fois précédente, et pourquoi c'est toi aujourd'hui qui es le plus fort. » Le Diable lui dit : « La première fois, tu t'es mis en colère pour Dieu et tu visais l'au-delà, si bien que Dieu m'a mis à ta disposition. Mais cette fois-ci, tu t'es fâché pour toi-même et pour un intérêt de ce monde. C'est pourquoi je t'ai vaincu. »

Une telle histoire confirme la parole du Très-Haut : « *Seigneur dit le Diable, puisque Tu m'as égaré, je les duperais en embellissant [à leurs yeux leurs méfaits] sur terre, puis je les égarerai tous ensemble, Hormis*

*ceux de Tes serviteurs qui te voueront un culte pur.* »[32] Car le serviteur ne saurait venir à bout du Démon que par sa pureté.

C'est pourquoi Ma'rûf al-Karkhî se frappait et disait : « Ô mon âme, sois pure et tu t'affranchiras ! »

Ya'qûb al-Makfûf a dit : « L'homme pur est celui qui cache ses mérites comme il cache ses démérites. »

Et Sulaymân Tûbâ a dit : « Grand bien fasse à qui fait ne serait-ce qu'un pas visant le Seigneur ! »

'Umar Ibn al-Khattâb avait écrit à Abû Mûsâ al-Ash'arî ce qui suit : « Lorsqu'un homme est animé d'une intention pure, Dieu prend en charge les affaires qu'il entretient avec les humains. »

Un saint homme avait également écrit à un de ses frères ce conseil : « Accomplis tes actions avec une intention pure, et peu d'œuvres te suffiront. »

Ayyûb as-Sakhtayânî a dit aussi : « Il est plus difficile aux gens d'avoir une intention pure que d'accomplir toutes sortes d'œuvres. »

Mutarrif disait pour sa part : « Quiconque se montre pur, reçoit de la pureté en retour ; et quiconque est sincère, reçoit de la sincérité en retour. »

Un homme avait vu un saint en rêve, et lui avait demandé : « Comment tes œuvres t'ont-elles été présentées ? » Il répondit : « Tous ce que j'ai fait pour Dieu m'a été présenté, même un grain de grenade que j'avais ramassé sur le chemin, et un petit chat qui était mort chez nous. Tout cela était dans la balance de mes bonnes œuvres. En revanche, j'avais un fil de soie sur ma toque, et il était dans la balance de mes mauvaises œuvres. Or, j'avais perdu un âne d'une valeur de mille dinars, et je n'en trouvais pas la récompense. Je m'interrogeai alors : "Comment la mort d'un petit chat peut être dans la balance de mes bonnes œuvres, et la mort d'un âne ne pas y être ?" On me dit alors : "Il t'est présenté tel qu'il a été reçu ! Car lorsque tu as été averti de sa mort, tu as dit : 'Maudit soit-il !', alors ta récompense a été annulée. Si tu avais dit : 'A la grâce de Dieu !', tu l'aurais trouvé parmi tes bonnes œuvres." » Il est dit dans une autre version : « J'avais fait une aumône en présence de gens, et j'avais été flatté par leurs regards. Cette action ne m'a été comptée ni bonne ni mauvaise. » Sufyân, en entendant ce propos, a déclaré : « Comme c'est heureux pour lui : si ça n'a pas été compté en sa défaveur, il a été gracieusement traité ! »

Yahyâ Ibn Mu'âdh a dit aussi : « La pureté distingue le mérite du démérite comme le lait se distingue des déjections et du sang. »[33]

On raconte qu'un homme s'habillait en femme et fréquentait ainsi

furtivement les lieux de rassemblement exclusivement féminins, qu'il s'agisse de mariage, d'enterrement ou autre. Il advint qu'un jour où il se trouvait dans une telle assemblée, une perle fut volée. On cria : « Fermez les portes afin que l'on procède à une fouille ! » Les femmes furent fouillées une par une jusqu'à ce que vint le tour de l'homme et d'une femme à côté de lui. Il invoqua Dieu avec la plus pure sincérité qui soit : « Si je me sors de cette situation compromettante, je ne recommencerais pas ! » La perle fut trouvée sur la femme qui se tenait à ses côtés. Les gens s'écrièrent [en parlant de l'homme déguisé] : « Laissez donc cette innocente, nous avons trouvé la perle ! »

Un soufi relate l'histoire suivante : « Je me tenais auprès d'Abû 'Ubayd at-Tusturî, qui labourait sa terre après la prière de l'après-midi, le jour de 'Arafat. Un de ses frères parmi les *abdâl* [34] vint le trouver et lui glissa un mot en secret. “Non”, répondit Abû 'Ubayd. Alors, l'homme s'en alla comme un nuage frôlant le sol et disparut. J'interrogeais Abû 'Ubayd : “Que t'a-t-il dit ?” Il me répondit : “Il m'a demandé d'accomplir le pèlerinage avec lui et je n'y ai pas consenti.” Je lui demandai alors : “Et pourquoi n'as-tu pas accepté ? – Je ne sens pas l'intention d'accomplir le pèlerinage”, répondit Abû 'Ubayd, et j'avais l'intention de finir ce labour ce soir. Je crains, en partant pour le pèlerinage avec lui, de m'exposer au mécontentement du Très-Haut en mêlant à un travail accompli pour Lui une œuvre d'une autre nature. Ce que je suis en train d'accomplir vaut donc mieux à mes yeux que soixante-dix pèlerinages.” »

Quelqu'un fit également le récit suivant : « J'étais parti en expédition armée en mer. Un membre de l'équipage proposa de vendre une sacoche. Je me dis alors : “Je vais l'acheter, en faire bon usage le temps de l'expédition, puis je la revendrai en ville et ferai un bénéfice.” J'achetai donc la sacoche. Le soir, je vis en rêve deux personnes descendre du ciel. L'un d'eux disait à son compagnon : “Fais le liste des membres de l'expédition !” Puis il lui dicta ce qui suit : “Un tel est venu pour voir du pays ; un tel est venu pour montrer sa bravoure ; un tel est venu pour faire du commerce ; et un tel est venu pour plaire à Dieu.” Puis il se tourna vers moi, et dit à son compagnon : “Ecris : un tel est venu pour faire du commerce.” Je m'écriais : “Pour l'amour de Dieu, reconsidérez mon intention ! Je ne suis pas venu faire du commerce, et je n'ai pas de marchandise à vendre. Je ne suis venu que pour m'associer à l'expédition !” L'homme me répondit : “Vieil homme, tu as cependant acheté une sacoche hier, et tu comptes en tirer un bénéfice.” Je pleurais et suppliais : “Ne m'inscrivez pas sur la liste

des commerçants !” Il regarda son compagnon et lui dit : “Qu’en penses-tu ?” L’autre répondit : “Tu n’as qu’à écrire : un tel est venu pour participer à l’expédition mais il a acheté en chemin une sacoche dans l’intention d’en tirer un bénéfice. Ainsi Dieu se chargera de juger son cas.” »

Sarî as-Saqatî a dit quant à lui : « Prier deux cycles de prière seul et avec une intention pure, vaut mieux que d’écrire soixante-dix ou même sept cent hadiths avec infatuation. »

Un autre a dit : « Dans la pureté d’intention d’une heure est l’éternel bonheur. Mais la pureté est rare. »

Il est dit aussi à ce sujet : « La science est une graine et l’action une culture dont l’eau est la pureté d’intention. »

Et quelqu’un a dit : « Dieu exècre-t-Il un serviteur qu’Il lui accorde trois choses et le prive de trois choses. Il lui accorde de côtoyer des hommes vertueux et le prive d’avoir grâce à leur yeux ; Il lui accorde d’accomplir de bonnes œuvres et le prive de le faire avec une intention pure ; Il lui accorde d’apprendre des sagesses et le prive de les formuler avec sincérité. »

As-Sûsî a dit : « Ce que Dieu veut à travers les œuvres des créatures est uniquement la pureté d’intention. »

Al-Junayd a dit quant à lui : « Dieu a des serviteurs qui s’emploient à réfléchir ; et lorsqu’ils réfléchissent, ils agissent ; et lorsqu’ils agissent, ils le font avec une intention pure. Et cette pureté les conduit à toutes les portes de la vertu. »

Muhammad Ibn Sa‘îd al-Marûzî a dit : « Tout se résume à deux principes. L’un concerne ce qu’Il fait pour toi, et l’autre ce que tu fais pour Lui. Sois satisfait de ce qu’Il fait pour toi, et sois pur dans ce que tu fais pour lui. Tu seras heureux dans les deux cas, et tu gagneras les deux demeures. »[\[35\]](#)



## LA NATURE RÉELLE DE LA PURETÉ D'INTENTION

Toute chose est susceptible d'être altérée par une autre. Aussi, lorsqu'une réalité est dénuée de toute souillure ou qu'elle en est débarrassée, on dit qu'elle est « pure » (*khâlis*) ; et on dit de l'action qui en est dénuée qu'elle est accomplie avec pureté (*ikhâlâs*). Le Très-Haut a dit à ce sujet : « ***Entre les déjections et le sang [coule] un lait pur (khâlis), que peuvent boire les hommes.*** »[36] La pureté du lait consiste en ce qu'il soit débarrassée de toute souillure, et qu'il ne soit pas mêlé de sang, de déjection ou de toute autre chose.

La pureté d'action s'oppose à la duplicité dans l'action. Aussi, quiconque n'accomplit pas une action avec pureté, le fait-il fatalement avec duplicité. Néanmoins, cette duplicité est de divers degrés. La pureté en matière d'affirmation de l'unicité s'oppose à l'associationnisme relativement à la Divinité. Puis il est des formes cachées d'associationnisme et d'autres apparentes, comme pour la pureté.

La pureté et son contraire se conçoivent dans le cœur : il est leur siège. Ce qui se situe exclusivement au niveau des intentions et des fins. Nous avons indiqué précédemment ce qu'est la réelle nature de l'intention, et nous avons dit qu'elle consiste à répondre à des mobiles. Aussi, lorsqu'un mobile d'action est unique, cette intention est-elle appelée « pure », relativement à son objet. Quiconque fait une aumône dans l'unique intention de montrer ostensiblement son action généreuse est animé d'une motivation « purement » ostensible. Et quiconque n'a pour objet en cette même action que de se rapprocher du Très-Haut est animé d'une motivation purement spirituelle. Mais l'usage veut que l'on réserve le terme *ikhâlâs* à l'intention de se rapprocher du Très-Haut sans y associer aucune autre considération.

Quiconque n'a pour seul mobile que l'ostentation court à sa perte. Nous n'en parlerons pas ici car nous avons déjà traité de ce sujet dans le livre consacré à l'ostentation (*kitâb ar-riyâ'*) dans la section des actes pernicious.[37] Le moindre des malheurs touchant un tel individu, comme le rapporte la tradition prophétique, est qu'il sera appelé au jour du Jugement selon quatre noms : « Ô ostentateur, ô traître, ô associationniste, ô mécréant ! »

Et nous ne parlons là que des gens qui agissent dans l'intention de se rapprocher de Dieu, mais qui mêlent à cette motivation une autre

motivation, soit de nature ostentatoire, soit d'une quelconque autre nature liée à un intérêt égotique. C'est, par exemple, le cas d'un homme qui jeûne pour faire un régime tout en voulant plaire à Dieu ; d'un autre qui affranchit un esclave pour se délester de la charge financière qu'il représente, ou ne plus avoir à supporter son mauvais caractère ; d'un autre qui part en pèlerinage pour adoucir son humeur par un peu de mouvement, pour échapper à une nuisance à laquelle il est confronté dans son pays, pour fuir un ennemi dans sa demeure, pour se libérer de sa femme et de ses enfants qu'il n'a plus la patience de supporter, pour échapper quelques jours à un travail qui lui pèse, ou pour participer à une expédition armée afin de pratiquer le combat, apprendre l'art de la guerre et pouvoir ensuite dresser et diriger des armées ; d'un autre qui prie la nuit pour chasser le sommeil et pouvoir surveiller ses proches ou ses montures ; d'un autre qui étudie pour pouvoir ensuite prétendre à beaucoup d'argent, pour avoir un statut notoire parmi les siens, pour que ses biens soient protégés des convoitises par le respect qu'inspire la science, pour pouvoir enseigner et sermonner ses semblables, pour pouvoir se libérer du poids du silence et jouir du plaisir de discuter ; d'un autre qui se met au service d'un savant soufi pour gagner les faveurs des adeptes de la voie et des gens en général, ou pour avoir de la compagnie en ce bas-monde ; d'un autre qui recopie le Coran pour exceller à l'écriture à force de pratique ; d'un autre qui accomplit le pèlerinage en marchant pour combattre le sommeil ; d'un autre qui fait ses ablutions pour se laver ou pour se rafraîchir ; d'un autre qui procède à la grande ablution pour sentir bon ; d'un autre qui transmet des hadiths pour que l'on sache à quel point il connaît bien les chaînes de transmetteurs ; d'un autre qui s'isole dans la mosquée pour alléger le sommeil qui lui pèse chez lui ; d'un autre qui jeûne pour s'éviter d'avoir à faire à manger ou pour pouvoir s'occuper pleinement d'une occupation sans se préoccuper du repas ; d'un autre qui donne à un mendiant pour que celui-ci cesse de l'importuner avec ses instantes sollicitations ; d'un autre qui rend visite à un malade pour que les autres en fasse de même avec lui s'il est touché à son tour par un mal ; d'un autre qui suit les convois funéraires pour que les gens suivent les convois de ses proches ; d'un autre qui accomplit une de ces œuvres pour avoir la réputation d'un homme de bien, et que les gens voient en lui un homme vertueux et sage.

Même si un tel homme entretient l'intention de se rapprocher de Dieu, il reste qu'une pensée étrangère à cela se mêle à cette intention, ce qui fait que l'action qu'il entreprend devient plus légère en raison de la part d'intérêt

qu'elle comporte. Son action n'est donc plus pure et n'est plus accomplie pour l'amour de Dieu exclusivement ; elle est entachée de duplicité. Et Dieu a dit dans une tradition prophétique : « *Je suis plus que quiconque exempt du besoin d'associé.* »

En somme, tout intérêt relatif à ce monde, petit ou grand, en lequel l'âme se complaît, et vers lequel le cœur incline dans l'action, corrompt cette action et lui ôte sa pureté. Et l'être humain est fortement attaché à ses intérêts, et foncièrement imprégné de ses désirs. Si bien que peu de ses œuvres ou de ses adorations sont dénuées de bénéfice ou d'intérêt immédiat de ces natures que nous avons indiquées. C'est pourquoi il est dit : « Quiconque parvient à consacrer pleinement un seul instant de son existence à Dieu est promis au salut. » Parce que la pureté est rare, et qu'il est extrêmement difficile de libérer le cœur de telles souillures. Je dirais même que l'action pure est celle qui n'est motivée initialement par rien si ce n'est la volonté de se rapprocher du Très-Haut. Puis si ces autres motivations évoquées sont les seules véritables motivations, la situation est à l'évidence très préoccupante pour l'individu. Notre propos n'est donc que de s'interroger sur ces cas où l'intention initiale est de se rapprocher de Dieu, mais à laquelle intention de départ se mêlent ces autres considérations et impuretés, et ce, afin de déterminer si celles-ci relèvent de la concordance, de l'association ou de la confortation, comme nous l'avons vu au sujet de l'intention.

Au demeurant, soit la motivation égotique est aussi forte que la motivation religieuse, soit elle est plus forte ou moins forte. A chacun de ces cas correspond un statut que nous allons indiquer.

La pureté consiste donc à accomplir une action dénuée de toutes ces souillures que nous avons indiquées, qu'elles soient grandes ou petites, de sorte que seule l'aspiration à Dieu la conduise. Or cela n'est concevable que chez des gens éperdument amoureux de Dieu et chez ceux qui sont si viscéralement préoccupés par l'au-delà qu'il ne reste pas de place en leur cœur pour les inclinations vers ce monde. De tels individus ne doivent plus avoir le désir de manger ni de boire, et leur envie doit se résumer à une envie semblable à celle d'aller aux toilettes : par pure nécessité. Ils ne doivent pas désirer la nourriture en tant que nourriture, mais en tant que fortifiant pour l'adoration de Dieu, si bien que s'ils pouvaient se libérer de la faim et ne plus avoir besoin de manger, ils le feraient. En somme, il ne reste plus dans leur cœur d'intérêt pour un quelconque objet ne relevant pas de la nécessité. Et cette part de nécessité est pour eux prisable en tant

qu'elle est indispensable à leur religion. Ils n'ont donc de préoccupation que Dieu, exalté soit-Il. Lorsqu'un tel homme mange, boit ou satisfait à un besoin, il le fait de façon pure et animé d'une intention vraie en chaque mouvement. S'il dort, par exemple, pour se reposer et reprendre des forces afin de pratiquer ensuite ses adorations, alors ce sommeil lui-même est une adoration et l'élève au rang des adorateurs purs. Quant à celui qui agit autrement, la porte de la pureté d'action lui est fermée, sauf en de rares occasions. En effet, de même que celui qui est investi de l'amour de Dieu et de l'aspiration à l'au-delà finit par adopter habituellement une attitude empreinte de cette aspiration et agit avec pureté, de la même manière, celui qui est dominé par la convoitise de ce monde, des honneurs, du pouvoir et, en somme, de tout ce qui n'est pas Dieu, adopte une attitude pleinement empreinte de cette convoitise, si bien que son adoration, qu'il s'agisse de jeûne, de prière ou d'autre chose, n'est que rarement exempte de ces considérations corollaires. Le remède conduisant à la pureté consiste donc à couper court aux objets de convoitise de l'âme et à contenir ses envies relatives à ce monde, pour l'enjoindre à se tourner exclusivement vers l'au-delà, de sorte que ce penchant devienne prédominant dans le cœur. C'est seulement ainsi que la pureté peut devenir aisée.

Combien l'homme accomplit-il d'œuvres de manière régulière, en croyant le faire pour l'amour de Dieu, mais en étant abusé, parce qu'il ne voit pas l'aspect insidieux de ces œuvres. Quelqu'un raconte à ce sujet l'histoire suivante : « J'ai refait l'équivalent de trente ans de prières que j'avais accomplies à la mosquée au premier rang. Et cela, parce qu'un jour, j'arrivai en retard et me sentis gêné d'être vu au second rang. Je sus alors que le regard des gens était la raison cachée pour laquelle j'aimais et éprouvais du plaisir à prier ainsi. Jusque-là, je ne m'en étais pas rendu compte. »

Les œuvres sont rarement dénuées de semblables défauts subtils et dissimulés, et seuls de rares personnes bénéficiant d'un concours providentiel particulier en prennent conscience. Quant aux inconscients, ils verront toutes leurs bonnes œuvres changées en mauvaises œuvres dans l'au-delà. Ce sont eux que la parole du Très-Haut désigne : « *Il leur apparaîtra par [la volonté] de Dieu, ce qu'ils ne soupçonnaient pas, et ils verront les méfaits qu'ils avaient accomplis* »[\[38\]](#) ; ainsi que par la parole du Très-Haut : « *Voulez-vous que Nous vous informions de ceux qui auront accompli leurs œuvres en pure perte ? Ceux qui s'engageaient dans des voies égarées en ce monde et croyaient*

*cependant agir excellemment.* »[39]

Les gens les plus grandement susceptibles de tomber dans un travers semblable sont les savants. Car ce qui motive le plus grand nombre d'entre eux à diffuser la science, ce n'est autre que le plaisir de diriger et d'être suivis, et la fierté d'être encensés et loués. Le Malin leur occulte ce fait, et leur insinue que leur motivation est de faire connaître la religion de Dieu et de combattre pour défendre la voie légale tracée par Son envoyé . Il n'est pas rare d'observer un prêcheur se targuer devant Dieu de conseiller les gens et de sermonner les sultans. Il tire une joie immense à voir ses semblables apprécier ses paroles et affluer vers lui. Il prétend que son bonheur lui vient du concours qu'il apporte à la religion. Mais s'il voit un de ses semblables sermonner avec plus de talent que lui, et détourner de lui ses habitués, il en est très dépité et contrarié. Or, si sa motivation n'était autre que la religion, il rendrait grâce au Très-Haut et Lui laisserait le soin de pourvoir à cette fonction par le biais d'un autre que lui. Mais le Malin ne le laisse pas pour autant prendre conscience de sa réelle motivation. Il lui susurre : « Si tu es affligé, c'est parce que l'intérêt des gens pour un autre te prive de la récompense : car si le public venait à toi plutôt qu'à cet autre, à l'évidence, c'est à toi que reviendrait le mérite de les exhorter. Or il est louable de t'affliger pour une perte semblable. »

Et ce pauvre savant ne sait pas qu'il aurait davantage de mérite et de récompense à se soumettre à la volonté de Dieu et à accepter son sort ; et il ne sait pas que cette situation lui est plus salutaire pour sa vie future que d'être seul à sermonner.

Posons-nous la question : si 'Umar s'était affligé de l'investiture d'Abû Bakr plutôt que lui à la gouvernance des musulmans, cela aurait-il été louable ou condamnable ? Nul homme de foi ne doute que cela aurait été condamnable. Parce que le fait de se soumettre à Dieu et de laisser cette fonction à qui en était plus digne, s'avérait plus salutaire que de prendre en charge les intérêts des gens, même si une telle fonction vaut à l'individu une grande récompense. Mais 'Umar était heureux de voir investi un homme plus digne que lui. Alors pourquoi les savants ne tirent-ils pas joie de faits semblables ? Il se peut que certains savants se laissent abuser par les suggestions du Malin, et s'imaginent que si quelqu'un de plus habilité venait prendre leur place, ils en seraient ravis. Mais concevoir une telle pensée avant même d'en avoir fait l'expérience dénote une grande ignorance et une grande présomption. Parce que l'âme consent aisément à faire de telles promesses avant que la situation ne se présente. Mais lorsqu'elle est

surprise par un événement de cette nature, elle change, se ravise, et revient sur ses engagements. Ce fait n'est connu que de ceux qui connaissent les ruses du Malin et de l'âme, et qui se sont longuement employés à mettre cette dernière à l'épreuve.

La connaissance relative à la pureté et à l'action conforme à celle-ci est une mer profonde dans laquelle se noient tous les hommes à l'exception de quelques rares individus. Il s'agit de ces gens qui font exception dans la parole de Dieu : « ***Hormis ceux de Tes serviteurs qui Te vouent un culte pur.*** »[\[40\]](#) Le serviteur doit donc s'employer à sonder et à prendre conscience de ces subtilités, sans quoi il s'assimilera sans le savoir à ces gens qui se conforment aux vœux du Malin.

## **PAROLES DES MAÎTRES**

### **AU SUJET DE LA PURETÉ D'INTENTION**

As-Sûsî a dit : « La pureté consiste à ne plus voir en soi-même la pureté. Quiconque voit en sa pureté de la pureté donne à sa pureté un besoin de purification. » Cette parole indique la nécessité d'affranchir les œuvres de toute infatuation. Parce que le fait de donner de l'importance à la pureté d'intention et de la voir d'un œil admiratif manifeste de l'orgueil. Ce qui est en soi une tare. Or la réalité pure est celle qui est dénuée de l'ensemble des tares, et un tel individu en présente une par son infatuation.

Sahl [at-Tustarî] a dit quant à lui : « La pureté consiste à ce que l'ensemble des faits et gestes de l'individu soient accomplis pour Dieu seul. » Il s'agit là d'une parole synthétique qui rend bien compte de cette question.

Ibrâhîm Ibn Adham a également dit en ce sens : « La pureté d'intention consiste à entretenir une intention pure vis-à-vis du Très-Haut. »

Quelqu'un avait aussi demandé à Sahl : « Qu'est-ce qui pèse le plus à l'âme ? » Il répondit : « La pureté d'intention, car elle n'y trouve pas sa part. »

Ruwaym a dit quant à lui : « L'action accomplie avec une intention pure est celle à travers laquelle l'individu ne vise nulle compensation, ni dans ce monde, ni dans l'autre. » Ce qui indique que les intérêts égotiques constituent une tare, tant ici-bas que dans la vie future.

Aussi, celui qui adore en vue de jouir des bienfaits du Paradis est-il affecté d'un mal. L'attitude vraie implique au contraire de ne viser à travers les œuvres que l'amour de Dieu. C'est ce qu'indique la pureté d'intention des gens d'éminente sincérité, c'est-à-dire, de pureté absolue. Quant à ceux qui œuvrent par espoir d'accéder au Paradis, ou par peur d'être précipités en Enfer, ils sont purs relativement aux intérêts immédiats, mais ils n'en convoitent pas moins les plaisirs de leur ventre et de leur sexe.

L'objectif véritable, pour les hommes avisés, n'est donc autre que le Très-Haut.

Ruwaym a dit également : « L'homme n'agit que par intérêt. L'altruisme véritable est une vertu divine, et quiconque s'en prévaut est un impie. »

Le Cadi Abû Bakr al-Bâqillânî tenait lui aussi pour impie quiconque prétendait agir sans aucun intérêt. Il disait que c'était un attribut divin. Ce qu'il disait est vrai. Néanmoins, lorsque les gens de la voie parlent

d'absence d'intérêt, ils font allusion à ces intérêts communément compris. C'est-à-dire les bienfaits que l'on peut attendre du Paradis. Quant à la délectation de la simple connaissance, de l'oraison et de la contemplation de la Face divine, il s'agit là de l'intérêt particulier de ces gens. Et les gens n'associent pas ça d'ordinaire à un intérêt, et ils s'en étonnent plutôt. Mais si l'on proposait aux hommes concernés d'échanger la délectation de leurs adorations, de leurs oraisons, de leurs prosternations dans la présence divine, contre l'ensemble des plaisirs paradisiaques, ils trouveraient cela insignifiant et ne s'en préoccuperaient pas. Ils agissent donc selon un intérêt, mais cet intérêt n'est autre que leur objet d'adoration, et rien d'autre.

Abû 'Uthmân a dit aussi : « La pureté, c'est oublier le regard des créatures par l'observation permanente du Créateur seul. » Cette parole fait référence à l'ostentation. C'est pourquoi quelqu'un a dit : « La pureté d'action consiste à ce que le Démon ne puisse pas la voir et la corrompre ; et à ce que les anges ne puissent pas la voir non plus et la consigner. » C'est là le simple souci de cacher les œuvres.

Quelqu'un a dit aussi : « La pureté est ce qui est caché des créatures, et demeure libre d'attachements. » Cette parole exprime de manière plus synthétique les idées formulées là.

Al-Muhâsibî a dit quant à lui : « La pureté consiste à entretenir avec le Seigneur une relation qui exclue les créatures. » Cette parole vise à renoncer à toute ostentation. C'est le cas aussi de la parole d'al-Khawwâs : « Quiconque s'abreuve au verre du pouvoir, s'exclue de la pureté de la servitude. »

Les Apôtres avaient dit à Jésus : « Qu'est ce qu'une œuvre pure ? » Il avait répondu : « Celle qui est accomplie pour le Très-Haut sans attendre les louanges de personne. » Il s'agit là encore de renoncer à l'ostentation. Mais Jésus insiste sur cette tare car elle est celle qui altère le plus gravement la pureté d'intention.

Junayd a dit quant à lui : « La pureté consiste à nettoyer l'action de toute souillure. »

Al-Fudayl a dit aussi : « Renoncer à une action pour les gens est de l'ostentation ; et agir pour les gens est de l'associationnisme. La pureté consiste à ce que Dieu te préserve de ces deux travers. »

Il est dit aussi : « La pureté consiste à pratiquer l'examen de conscience en permanence, et à oublier tout intérêt propre. »

La lumière est ainsi faite sur ce point. Les paroles qui en traitent sont



innombrables, et il n'est pas nécessaire de multiplier les citations après que la vérité a été établie.

L'explication la plus satisfaisante nous est donnée par le maître des premiers et des derniers que l'on interrogea au sujet de la pureté, et qui répondit : « *[Elle consiste] à dire : "Mon Seigneur est Dieu" et à agir droitement comme il t'est demandé.* » C'est-à-dire de ne pas adorer tes passions et ton âme, de n'adorer que ton Seigneur, et de pratiquer tes adorations avec toute la probité qui t'est prescrite. Ce qui indique la nécessité de renoncer à viser quelque objet que ce soit en dehors de Dieu. Telle est la véritable pureté.

## LES CORRUPTIONS ET TARES

### ALTÉRANT LA PURETÉ

Certaines tares altérant la pureté sont manifestes, d'autres sont cachées. Certaines sont bénignes même si elles sont manifestes, tandis que d'autres sont très graves, bien qu'elles soient cachées. Il convient, pour mettre en lumière ces différences de degrés et leur caractère apparent ou dissimulé, de les illustrer par des exemples.

La plus manifeste des tares altérant la pureté est l'ostentation. Prenons quelques exemples. Le Malin s'emploie à entacher de défauts la prière du fidèle sincère. Ainsi, quand des gens le regardent ou qu'une personne arrive, le Malin lui dit : « Soigne ta prière, afin qu'ils te voient respectable et vertueux, sans quoi ils te mépriseront et te calomnieront. » Alors le corps du fidèle adopte une attitude de ferveur, il accomplit ses mouvements avec gravité, et il soigne l'ensemble de sa prière. Il s'agit là de l'ostentation apparente. Ce qui n'échappe pas aux aspirants débutants.

Le deuxième degré est le suivant. L'aspirant prend conscience de cette imperfection, et il prend garde de s'y laisser prendre. Il n'obéit plus au Malin, ne prête plus attention à ses suggestions, et continue sa prière sans rien changer. Alors, le Démon l'aborde par le bien. Il lui dit : « Quelqu'un te suit, prend exemple sur toi et t'observe. Ce que tu fais a une incidence sur cet individu à qui tu sers de modèle. Si tu agis bien, tu recevras la récompense des actions qu'il accomplira conformément à ton exemple ; et si tu agis mal, tu porteras le fardeau de ses actions. Soigne donc tes gestes en sa présence. Peut-être se recueillera-t-il et accomplira-t-il sa prière aussi bien que toi. » Cet écueil est plus insidieux que le premier, et il se peut que des personnes sachent éviter le premier et non celui-ci. Or, il s'agit également d'une forme d'ostentation compromettant la pureté. Car si cet homme considère l'adoration soignée comme une bonne chose qu'il souhaite pour les autres, pourquoi ne le souhaite-t-il pas d'abord pour lui-même lorsqu'il est seul ? Il n'est pas possible qu'un autre lui soit plus cher que lui-même. Il s'agit d'une parfaite tromperie. L'homme digne d'être pris pour modèle est celui qui revêt en lui-même la droiture, et celui dont le cœur est si bien illuminé que sa lumière se répand sur les autres. Ce qui lui vaudra une large récompense. Quant à ce que nous venons de décrire, c'est de la pure hypocrisie et de la pure tromperie. Si quelqu'un prend un tel homme pour modèle, il en sera récompensé, mais l'homme, quant à lui,

devra rendre compte de sa vanité, et sera puni pour avoir affiché des vertus qui ne sont pas les siennes.

Le troisième degré, lequel est plus subtil que le deuxième, est le suivant. Le fidèle fait l'expérience de tout cela, et prend conscience du piège du Malin. Il comprend que cette différence d'attitude en privé et en public n'est que pure ostentation, et que la pureté consiste à pratiquer sa prière de la même façon dans les deux situations. Il se sent alors gêné, vis-à-vis de lui-même et de son Seigneur, s'il affiche en public une ferveur plus grande qu'à son habitude. Il se préoccupe donc de lui-même en privé, et soigne sa prière comme il le ferait en public. Et il en fait de même lorsqu'il est en public. Mais il s'agit encore d'ostentation cachée. Parce qu'il soigne sa prière en privé pour pouvoir la soigner en public. Et cela ne fait pas de différence, car ce qui le préoccupe tant en privé qu'en public, c'est le regard des gens. Au contraire, la pureté consiste à ce qu'il ne fasse pas la différence entre le regard des bêtes ou le regard des hommes. Or, en quelque sorte, l'âme de cet homme n'accepte pas d'accomplir mal sa prière en présence des gens, puis elle se sent gênée de manifester de l'ostentation et croit que cette ostentation cesserait en pratiquant une prière semblable en privé et en public. Loin s'en faut ! Au contraire, il faut, pour que cela cesse, que l'individu ne prête pas plus d'attention aux humains qu'aux pierres, tant en public qu'en privé. Or le fidèle dont il est question ici se préoccupe des créatures à la fois en public et en privé ! Il s'agit là d'un piège sournois du Malin.

Le quatrième degré, lequel est plus subtil et imperceptible, est le suivant. Les gens regardent le fidèle cependant qu'il fait sa prière. Le Malin sait qu'il est vain de lui dire d'affecter de la ferveur pour les autres, car il connaît ce piège. Il lui dit alors : « Pense à l'immensité et à la majesté du Très-Haut par rapport à toi qui te tiens entre Ses mains. N'as-tu pas honte de savoir qu'Il observe ton cœur insouciant à Son égard. » Il s'emploie alors à être plus attentif en son cœur et à manifester extérieurement de la ferveur. Il pense que c'est en cela que réside la pureté, alors que c'est le propre de la rouerie et de la supercherie. Car si sa ferveur procédait de sa conscience de la majesté divine, une telle conscience l'accompagnerait quand il est seul, et ne lui viendrait pas uniquement en présence des autres.

Le signe que le fidèle est préservé de ces maux est qu'une telle pensée l'accompagne dans la solitude comme elle l'accompagne en public, et que la présence des autres ne soit pas la cause de cette pensée, tout comme la présence d'un animal ne fait naître en lui aucune pensée. Ainsi, tant que son

attitude change en fonction qu'il est observé par un homme ou par un animal, c'est qu'il n'a pas encore acquis la pureté, et qu'il demeure intérieurement souillé par l'associationnisme caché que représente l'ostentation. Cette forme d'associationnisme dans le cœur de l'homme est « *plus imperceptible que le mouvement d'une fourmi noire sur un rocher, par une nuit noire* » comme le dit la tradition prophétique. N'échappe à l'emprise du Malin que celui qui regarde avec acuité, tant en bénéficiant de la protection, de la grâce providentielle et de la guidance du Très-Haut. Sans quoi le Malin harcèle sans discontinuer les fidèles qui s'engagent dans l'adoration du Seigneur : il ne les laisse pas un instant, au point de les pousser à l'ostentation en chaque geste, même celui de se farder les yeux, de se tailler la moustache, de se parfumer le vendredi ou de s'habiller. Ces actions sont en effet autant de traditions en leur lieu. Mais l'âme y trouve secrètement son compte en raison du regard que les gens portent sur ces actions, et du fait que la nature humaine les apprécie. Le Malin invite donc le fidèle à les adopter en lui disant : « C'est une tradition prophétique, tu ne dois pas y renoncer ! » Mais le cœur tend secrètement à celles-ci en raison du désir qui l'anime, ou du moins son intention est-elle mêlée et lui ôte-t-elle sa pureté.

Tant que l'aspirant n'est pas exempt de tous ces maux, il n'est pas pur. Je dirais même que lorsque quelqu'un fréquente une mosquée agréable par sa propreté et la qualité des gens qui l'occupent, le Malin lui fait tendre vers elle et ne cesse de lui vanter les mérites du recueillement dans les mosquées. Il se peut que sa motivation secrète soit le plaisir et le ravissement que lui procurent les décorations. Il peut s'en rendre compte s'il tend vers une mosquée plutôt qu'une autre, ou un endroit particulier à l'intérieur de celle-ci : si un lieu a sa préférence, c'est que son intention est mêlée d'inclinations naturelles et de considérations égotiques. Ce qui altère sa pureté.

Assurément, les alliages que l'on fait subir à l'or pour tromper les gens comportent divers degrés. Certains sont importants, d'autres sont minimes. Les premiers sont faciles à déceler tandis que les seconds n'apparaissent qu'aux regards expérimentés et avertis. Eh bien, il est encore plus difficile de distinguer les tromperies relatives au cœur, les insinuations du Malin et les turpitudes de l'âme.

C'est pourquoi il est dit que deux cycles de prière accomplis par un savant valent mieux qu'un an de dévotions accomplies par un ignorant. Et le savant dont il est question est l'homme avisé des subtils maux qui entachent les

œuvres, et qui sait s'en délivrer. La manière qu'a l'ignorant d'envisager les adorations et sa promptitude à se laisser abuser sont comparables au regard de l'acheteur non-avisé sur la couleur dorée et la rondeur du dinar[41] contrefait. Le poids d'une graine de caroubier d'or pur tel que l'agrée le spécialiste vigilant vaut mieux qu'un dinar tel que l'agrée le sot. Les adorations présentent des variations similaires. Je dirais même qu'elles sont plus dissemblables encore. Les maux qui affectent la variété des œuvres possibles sont innombrables. L'aspirant devra donc tirer avantage des quelques exemples que nous avons donnés. Quelques mots suppléent aux long discours lorsqu'ils sont adressés à un homme perspicace ; mais les explications les plus prolixes demeurent vaines lorsqu'elles sont adressées à un homme sot. Il est donc inutile d'en dire davantage.

# LE STATUT DES ŒUVRES MÉLANGÉES

## ET LEUR RÉTRIBUTION

Le statut des œuvres qui ne sont pas accomplies pour le seul amour du Très-Haut, et qui procèdent d'une intention mêlée d'ostentation ou d'un quelconque intérêt, font l'objet de divergences quant à la rétribution qu'elles sont susceptibles de valoir au fidèle : lui vaudront-elle une récompense ou un châtement ? Ou ne lui vaudront-elles rien, et ne seront-elles comptées ni en sa faveur, ni en sa défaveur ?

Les œuvres qui ne sont motivées que par l'ostentation seront comptées à sa charge. C'est un fait indubitablement établi. Une telle attitude vaut à l'individu l'inimitié de Dieu et Son châtement. Les œuvres qui sont accomplies pour le seul amour du Très-Haut valent à l'individu la récompense.

La question ne se pose donc que pour les œuvres partagées.

Les traditions prophétiques semblent dire qu'elles ne sont pas récompensées. Néanmoins, d'autres traditions s'opposent à cette conclusion, et viennent y apporter des nuances. Dieu seul connaît la mesure des motivations de chaque œuvre. Si la motivation religieuse équivaut à la motivation égotique, elles s'opposent et s'annulent, si bien que l'action n'est ni en faveur ni en défaveur de l'individu. Si l'ostentation qui la motive prédomine, elle n'est en rien bénéfique. Elle est même préjudiciable et vaudra à son auteur un châtement. Certes, ce châtement sera plus léger que le châtement associé à l'œuvre accomplie par pure ostentation et dénuée de toute volonté de se rapprocher de Dieu. Si, en revanche, l'intention de se rapprocher de Dieu prévaut sur l'autre motivation, l'individu sera récompensé proportionnellement à la motivation religieuse. Parce que le Très-Haut a dit : « *Quiconque accomplit un atome de bien le verra, et quiconque accomplit un atome de mal le verra* », [\[42\]](#) et ailleurs : « *Dieu ne lèse pas [les hommes] fût-ce du poids d'un atome* ». [\[43\]](#) La bonne motivation ne saurait donc être négligée. Si elle prédomine sur l'ostentation, elle est diminuée en proportion de cette autre motivation, et il en reste l'excédent. Et si elle est de moindre proportion que celle-ci, une part du châtement due à la mauvaise motivation est néanmoins soustraite selon sa mesure.

Je dirais, pour faire la lumière sur cette question, que les effets des actions sur le cœur dépendent des caractéristiques de celles-ci. L'ostentation

comme mobile est une cause de perte. Ce qui nourrit et renforce cet écueil pernicieux est le fait d'agir sur la base de l'ostentation. Quant au bien comme mobile, il est salutaire. Et il se renforce également par l'action accomplie sur la base du bien. Si les deux caractéristiques sont réunies en un même cœur, elles sont antagoniques. Si l'individu agit selon l'ostentation, cette caractéristique se renforce, et s'il agit selon la volonté de se rapprocher de Dieu, cette caractéristique se renforce également, l'une étant pernicieuse, l'autre salutaire. Et si les deux se renforcent également, elles luttent l'une contre l'autre, et se neutralisent mutuellement, à l'instar d'un mal causé par la chaleur auquel on oppose du froid en proportion pour le soigner. Une fois que l'individu est soumis aux deux, son état est le même que s'il n'avait été soumis à aucun des deux. Mais si l'un des deux est prépondérant, il ne manquera pas d'avoir un effet. Puis, de même que pas un atome de nourriture, de boisson ou de médicament ne se perd, si bien que tout à son effet sur le corps, de la même manière, pas un atome de bien ou de mal ne se perd, si bien que tout à son effet dans l'illumination ou l'obscurcissement du cœur, ou dans le rapprochement ou l'éloignement de Dieu. Or si un fait rapproche l'individu d'un empan puis l'éloigne d'un empan, il revient au point de départ. Ce qui n'est ni en sa faveur, ni en sa défaveur. Et si un fait rapproche l'individu de deux empan et un autre l'éloigne d'un empan, il garde fatalement le bénéfice d'un empan. Le Prophète a dit en ce sens : « *Fais suivre tes mauvaises actions par des bonnes, tu les effaceras.* » Si la parfaite ostentation est effacée par la parfaite pureté d'intention qui la suit, elles doivent également s'annuler mutuellement lorsqu'elles se réunissent.

Ce fait est attesté par la position unanime de la communauté qui s'accorde pour dire qu'un pèlerinage accompli tout en faisant du commerce est valide et digne de récompense, bien qu'y soit mêlé un intérêt égotique. Bien sûr, dans ce cas, la récompense attachée à son pèlerinage ne commence qu'à partir du moment où il arrive à La Mecque et son commerce n'est pas inclus dedans, si bien que son pèlerinage reste pur. La partie mêlée correspond donc à tout le reste du voyage au cours duquel il pratique le commerce. Néanmoins, si le pèlerinage est sa motivation originelle et que le commerce n'a pour but que de l'aider à réaliser cet objectif de manière corollaire, le voyage lui-même ne manquera pas d'être aussi récompensé. Je suis même d'avis, dans la mesure où les fidèles participant à des expéditions armées ne savent pas distinguer les combats se déroulant en des lieux riches en butins de ceux se déroulant en des lieux pauvres en butin, on peut donc

difficilement dire que c'est cette distinction qui annule ou non la récompense de leur démarche. Il est plus juste de dire que si leur motivation de départ est de faire entendre la parole de Dieu, et que le désir du butin n'est qu'accessoire, leur récompense ne sera pas annulée. Certes, la récompense de l'homme qui nourrit ce désir accessoire ne sera pas semblable à celle de l'homme qui ne convoite aucunement le butin, car son désir la diminuera fatalement.

On pourrait objecter que les versets coraniques et les traditions prophétiques indiquent que le fait de mêler aux œuvres de l'ostentation annule la récompense, ainsi que la convoitise d'un butin, d'un commerce ou tout autre intérêt. En témoignent les traditions suivantes.

Tâwus et d'autres personnes, parmi les successeurs des compagnons, ont rapporté ce qui suit. Un homme avait demandé au Prophète ce qu'il en était d'un individu affectant de faire le bien ou pratiquant l'aumône et aimant être loué et récompensé pour cela. Il ne sut que répondre jusqu'à ce que soit révélé le verset : « ***Que quiconque aspire à la rencontre de son Seigneur accomplisse de bonnes œuvres et n'associe personne à son Seigneur en son adoration.*** »<sup>[44]</sup> Ce qui visait le désir de récompense et de louange tout à la fois.

On rapporte de Mu'âdh que l'envoyé de Dieu a dit : « *La plus petit ostentation participe de l'associationnisme.* »

Abû Hurayra rapporte que le Prophète a dit : « *On dira à celui qui accomplissait ses œuvres avec duplicité : "Va chercher ta récompense auprès de celui pour qui tu œuvrais !"* »

'Abâda rapporte le hadith suivant où le Seigneur dit : « *Je me dispense plus que quiconque de tout associé. Si quelqu'un accomplit une œuvre en partageant son intention entre Moi et un autre, Je cède Ma part à cet associé.* »

Abû Mûsâ rapporte qu'un bédouin était venu voir l'envoyé de Dieu et lui avait dit : « Ô envoyé de Dieu, certains hommes combattent par esprit tribal, d'autres pour montrer leur bravoure, et d'autres pour que l'on voit leur rang. Lesquelles combattent dans la voie de Dieu ? » Le Prophète avait répondu : « *Celui qui combat pour que la parole de Dieu soit au dessus des autres, est dans la voie de Dieu.* »

'Umar a dit : « Vous dites qu'un tel est mort en martyr, mais il se peut qu'il ait rempli les bâts de sa monture d'argenterie. »

Ibn Mas'ûd rapporte que l'envoyé de Dieu a dit : « *Quiconque s'exile par convoitise d'un bien de ce monde recevra ce qu'il convoitait pour*



*tout partage. »*

Je répondrais que tous ces hadiths ne contredisent pas ce que je viens de dire. Mais ils se réfèrent à l'individu qui ne vise en son action que ce bas-monde, comme s'il disait : « Celui qui s'exile par convoitise d'un objet de ce bas-monde et pour lequel cette préoccupation est prépondérante. » Nous avons indiqué qu'une telle attitude constitue une désobéissance et une offense. Non qu'il soit interdit de convoiter un bien de ce monde, mais parce que les convoiter par le biais des œuvres religieuses l'est, parce que cela implique de l'ostentation et détourne les adorations de leur finalité. Quant à la notion de duplicité (ou d'association), telle qu'elle est employée, elle fait référence à l'intention partagée. Et nous avons vu que deux intentions de force équivalente s'opposent et ne sont ni à charge, ni à décharge de l'individu, et que celui-ci ne peut escompter une récompense pour cela.

J'ajouterais que l'homme accomplissant des œuvres ainsi partagées demeure toutefois en danger. Car il ne sait quelle motivation nourrit son intention de manière prédominante. Il se peut donc que cela fasse son malheur. C'est pourquoi le Très-Haut a dit : « ***Que quiconque aspire à la rencontre de son Seigneur accomplisse de bonnes œuvres et n'associe personne à son Seigneur en son adoration.*** » Ce qui signifie que l'on ne peut fonder l'espoir de la rencontre sur des œuvres partagées ne dépassant pas le seuil de l'annulation.<sup>[45]</sup> On peut en comprendre également que le rang de martyr ne peut être atteint qu'en s'engageant dans le combat, animé d'une intention pure. Mais il est difficilement concevable de soutenir qu'un homme participant au combat, animé d'une intention pure, ne convoitant au départ nul butin, qui aurait l'occasion de choisir entre deux groupes ennemis, l'un pauvre et l'autre riche, et pencherait pour le groupe riche pour élever la parole de Dieu et ramasser le butin en même temps, ne serait pas du tout récompensé. Dieu nous en préserve ! Car si les choses étaient ainsi, cela constituerait une gêne en matière de religion, et cela désespérerait les musulmans. Car il est rare que l'individu soit exempt de considérations de cette nature altérant les œuvres. Ces altérations ont donc pour effet de diminuer la récompense, non de l'annuler complètement. Il reste que l'être humain s'expose à un grand danger en faisant cela, car il se peut qu'il croie n'avoir pour objet que de se rapprocher de Dieu, alors que l'intérêt égotique est ce qui le motive.

Il s'agit là de faits très difficilement perceptibles. La récompense ne peut être acquise que par la pureté. Or le serviteur est rarement certain de sa

personne, même s'il est extrêmement précautionneux. Il doit au contraire, après avoir bien pesé les choses, demeurer dans l'incertitude en se demandant si son œuvre sera acceptée ou non, par crainte qu'un mal plus grand que son mérite ne se soit introduit dans son adoration. Les gens avisés et animés de crainte, qui nous ont précédés, étaient dans de telles dispositions, et tout homme perspicace doit l'être de même. C'est pourquoi Sufyân disait : « Je ne me fie pas à l'aspect apparent de mes œuvres. »

'Abd al-'Azîz Ibn Abî Rawwâd a dit quant à lui : « J'ai côtoyé la Kaaba soixante ans, et j'ai accompli mon pèlerinage autant de fois. Je n'ai accompli d'œuvre visant le Très-Haut sans me demander des comptes à moi-même. Or, il m'apparaît que la part du Malin en ces œuvres est plus grande que celle de Dieu. Puissent-elles au moins ne pas être comptabilisées ! »

Malgré tout, il ne faut pas pour autant renoncer à agir par peur d'un mal altérant les œuvres ou d'une ostentation. Car c'est l'objectif ultime du Malin que de nous faire renoncer à agir pour le bien sans pour autant être animés d'intentions pures. Car ainsi, il ne nous reste ni les œuvres ni les intentions !

On raconte qu'un pauvre homme servait Abû Sa'îd al-Kharrâz. Un jour, Abû Sa'îd vint à parler de la pureté dans les actions. Ce pauvre se mit à sonder son cœur à chaque mouvement pour l'encourager à la pureté. Mais il n'y parvenait pas et ne pouvait plus rien faire. Incommodé, le maître lui demanda ce qui lui arrivait. L'homme l'informa qu'il s'imposait la pureté, mais qu'il n'y parvenait pas dans la plupart de ses actions, et qu'alors il y renonçait. Abû Sa'îd lui dit : « Ne fais pas cela. Le devoir de pureté d'intention ne doit pas arrêter l'action. Persévère dans ton action et efforce-toi de trouver la pureté. Je ne t'ai pas dit d'abandonner le travail, mais de l'accomplir avec pureté. »

Al-Fudayl disait : « Renoncer à une action pour les gens est de l'ostentation ; et agir pour les gens est de l'associationisme. »

TROISIÈME PARTIE

# **LA SINCÉRITÉ**

## LES MÉRITES DE LA SINCÉRITÉ

Au sujet du mérite de la sincérité (*sidq*), le Très-Haut dit : « ***Il est des hommes qui ont respecté sincèrement l'engagement qu'ils ont pris avec Dieu.*** »[\[46\]](#)

L'envoyé de Dieu a dit quant à lui : « *La sincérité conduit à la vertu, et la vertu conduit au Paradis. L'homme qui agit avec sincérité continuellement finit par être considéré comme un homme foncièrement sincère*[\[47\]](#) *auprès de Dieu. Le mensonge en revanche conduit à la turpitude, et la turpitude conduit en Enfer. L'homme qui se conduit en menteur continuellement finit par être considéré comme un homme foncièrement menteur auprès de Dieu.* »

Le Très-Haut qualifie Ses envoyés de « foncièrement sincères », en des termes élogieux. Il dit : « ***Evoque dans le livre Abraham. Il était éminemment sincère, et il était Prophète*** »[\[48\]](#) ; « ***évoque dans le livre Ismaël, qui honorait sincèrement ses promesses, et qui était un envoyé et un Prophète*** »[\[49\]](#) ; « ***évoque dans le livre Idrîs. Il était éminemment sincère, et il était Prophète*** ».[\[50\]](#)

Ibn 'Abbâs a dit : « Il est quatre vertus qui valent à l'homme le salut : la sincérité, la pudeur, le bon caractère et la gratitude. »

Bish Ibn Hârith a dit quant à lui : « Quiconque est sincère dans sa relation à Dieu s'incommode de la compagnie des hommes. »

Abû 'Abd Allâh ar-Ramlî raconte ce qui suit : « J'ai vu Mansûr ad-Dînûrî en rêve, et je lui ai dit : « Comment Dieu t'a-t-Il traité ? » Il m'a répondu : « Il m'a pardonné, m'a fait miséricorde, et m'a gratifié au-delà de mes espérances. » Je lui ai alors demandé : « Quelle est la disposition permettant au serviteur de se rapprocher au mieux du Seigneur ? » Il m'a dit : « La sincérité. Et la disposition qui s'y prête le moins est le mensonge. »

Abû Sulaymân a dit quant à lui : « Fais de la sincérité ta monture, de la vérité ton sabre, et de Dieu ton ultime objectif. »

Quelqu'un avait dit à un sage : « Je n'ai jamais vu d'homme sincère ! » Il lui répondit : « Si tu étais sincère, tu saurais reconnaître les gens sincères. »

Muhammad Ibn 'Alî al-Kinânî a dit pour sa part : « La religion de Dieu se fonde sur trois piliers : la vérité (ou le droit, *al-haqq*), la sincérité et la justice. La vérité concerne le corps, la justice concerne le cœur, et la sincérité concerne la raison. »

Ath-Thawrî a dit au sujet de la parole de Dieu : « *Au jour du Jugement, tu verras le visage de ceux qui mentaient au sujet de Dieu assombris* », [51] qu'il s'agit de ceux qui prétendent aimer Dieu mais ne sont pas sincères en cette prétention.

Le Très-Haut avait dit à David par voie d'inspiration : « Ô David si quelqu'un est sincère avec Moi en son for intérieur, Je Me montrerai sincère avec lui extérieurement, auprès des créatures. »

Un homme avait poussé un cri dans une des assemblées de Shiblî, puis s'était jeté dans le Tigre. Shiblî déclara : « S'il est sincère, Dieu le sauvera comme il a sauvé Moïse . Et s'il n'est pas sincère, Dieu le noiera comme il a noyé Pharaon. »

Un homme a dit également : « Les savants s'accordent pour dire que trois vertus valent à l'homme qui s'en pare réellement le salut. Et celles-ci se complètent les unes les autres : un islam exempt d'innovations blâmables et de passions ; une attitude sincère envers Dieu ; et une saine alimentation. »

Wahb Ibn Munabbih a dit pour sa part : « J'ai vu écrit en épilogue de la Thora vingt-deux maximes. Les hommes vertueux d'entre les fils d'Israël se réunissaient et les étudiaient. Les voici : il n'est de trésor plus utile que la science ; il n'est de bien plus bénéfique que la longanimité ; il n'est d'attitude plus compromettante que la colère ; il n'est de compagnon plus élégant que l'œuvre de vertu ; il n'est de compagnon plus hideux que l'ignorance ; il n'est de noblesse plus grande que la piété ; il n'est de générosité plus bénéfique que le renoncement aux passions ; il n'est d'entreprise meilleure que la réflexion ; il n'est de bonne action plus estimable que la patience ; il n'est de mauvaise œuvre plus méprisable que l'orgueil ; il n'est de remède plus doux que la compassion ; il n'est de mal plus délétère que l'impudence ; il n'est de messenger plus probe que la vérité ; il n'est de guide mieux avisé que la sincérité ; il n'est d'indigence plus avilissante que la concupiscence ; il n'est de richesse plus pernicieuse que la thésaurisation ; il n'est d'agrément en existence plus valeureux que la santé ; il n'est de tranquillité plus grande dans la vie que par l'abstinence ; il n'est d'adoration plus admirable que le recueillement ; il n'est d'ascèse plus estimable que le contentement ; il n'est de gardien plus sûr que le silence ; et il n'est d'absent plus proche que la mort. »

Muhammad Ibn Sa'îd al-Marûzî a dit : « Si tu demandes à Dieu la sincérité, Il place dans tes mains un miroir afin que tu y contemples toutes les merveilles de ce monde et de l'autre. »

Abû Bakr al-Warrâq a dit : « Préserve la sincérité entre toi et le Très-

Haut, et la douceur entre toi et les créatures. »

Quelqu'un avait demandé à Dhû an-Nûn al-Misrî : « Le serviteur a-t-il un moyen de s'amender ? » Il avait répondu :

A la perplexité le péché nous attèle !  
En vain nous aspirons à la sincérité :  
Nous répondons sans peine au passionnel appel,  
Et il nous est ardu de lui rien contester !

On demanda également à Sahl : « Quel est le fondement de la voie que nous suivons ? » Il répondit : « La sincérité, la générosité et le courage. – Quoi d'autre ? lui demanda-t-on. – La piété, la pudeur et la saine alimentation. »

Ibn 'Abbâs rapporte également que quelqu'un interrogea l'envoyé de Dieu au sujet de la perfection. Il répondit : « *Elle consiste à dire la vérité, et à agir avec sincérité* ».

On rapporte aussi que Junayd a dit au sujet de la parole de Dieu : « ***Afin que les gens sincères soient interrogés sur leur sincérité*** »[\[52\]](#) que cela signifie : afin que les gens sincères selon eux-mêmes soient interrogés au sujet de leur sincérité selon Dieu. Ce qui est un fait préoccupant.

# LA NATURE ESSENTIELLE DE LA SINCÉRITÉ ET SES DIFFÉRENTS NIVEAUX

Le terme *sidq* s'emploie selon six acceptions : la sincérité dans la parole ; la sincérité dans l'intention ; la sincérité dans la volonté d'agir ; la sincérité dans la détermination à agir ; la sincérité dans l'exécution conforme à la volonté d'agir ; la sincérité dans l'action ; et la sincérité dans la réalisation de toutes les stations de la religion. Quiconque se montre sincère en l'ensemble de ces niveaux est un *siddîq*, c'est-à-dire qu'il est parvenu à un point extrême de sincérité. Il y a néanmoins des degrés dans ce niveau même.

D'autre part, quiconque manifeste de la sincérité à un de ces niveaux est sincère relativement à ce niveau en question.

La première forme de sincérité est celle de la parole. Cela concerne le contenu informatif ou ce qui en tient lieu implicitement, ou bien le laisse entendre. Le contenu informatif est relatif soit au passé, soit au futur. Au futur est associé le respect ou le non-respect des engagements.

Il est du devoir de tout serviteur de surveiller ce qu'il dit, et de ne s'exprimer qu'avec sincérité. Il s'agit là de la forme la plus connue et la plus manifeste de sincérité. Quiconque préserve sa langue de présenter les choses différemment de ce qu'elles sont est un homme sincère ou véridique.

Mais cette sincérité comporte un surcroît de perfection en deux points. Le premier concerne le recours à la fausse allusion.<sup>[53]</sup> Il est d'usage en effet de dire que l'allusion dispense du mensonge, parce qu'on peut y avoir recours plutôt qu'au mensonge. Car ce qui est proscrit dans le mensonge est précisément de présenter les choses différemment de ce qu'elles sont. Or, il est parfois nécessaire de le faire lorsque l'intérêt l'exige. C'est le cas dans l'éducation des enfants, dans les relations avec les épouses, etc. ; c'est aussi le cas lorsqu'il s'agit de prévenir une injustice, de combattre un ennemi ou d'éviter qu'il recueille certaines informations. Le but du croyant en tout cela doit être de faire ce qui plaît au Seigneur, conformément à ce qu'exige la vérité et prescrit la religion. S'il agit dans cet esprit, il demeure sincère, même si son propos laisse entendre un fait contraire à la réalité. Parce que la sincérité n'est pas un but en soi, mais un moyen d'exprimer la vérité et de la prêcher. Il convient donc de considérer l'esprit et non la forme.

Dans de tels cas, il est donc nécessaire d'avoir recours à l'allusion dans

la mesure du possible. Lorsque envoyé de Dieu se préparait à voyager, il laissait croire qu'il visait une autre destination afin que l'information ne parvienne pas à ses ennemis, et que ces derniers ne l'y retrouvent pas. Il ne s'agissait pas là de mensonge.

Le Prophète a dit à ce sujet : « *N'est pas menteur celui qui rétablit la concorde entre deux personnes en disant du bien ou en le laissant entendre.* » Il a en ce sens donné une permission particulière de parler selon l'intérêt en trois situations : rétablir la concorde entre deux personnes ; dans les relations avec les épouses ; et dans les intérêts liés à la guerre. En toutes ces situations, la sincérité se situe dans l'intention. Il ne faut donc tenir compte que de la sincérité dans l'intention et de la volonté de bien agir. Tant que l'objectif de l'individu est valable, que son intention est sincère, et que sa volonté de faire le bien est réelle, il est sincère et véridique, quoi qu'il dise. Mais, dans ce cas, la fausse allusion est préférable.

La manière de procéder nous est donnée à travers les exemples suivants. On raconte qu'un oppresseur s'était présenté à la porte d'un homme. Celui-ci était là, mais il demanda à sa femme de tracer au sol un cercle, de poser son doigt dessus et de dire : « Il n'est pas là. » Il s'abstint par ce moyen de mentir tout en chassant l'individu tyrannique. Sa parole était sincère mais laissa entendre au visiteur qu'il n'était pas là.

Le premier surcroît de perfection consiste donc à renoncer au franc mensonge autant qu'à la fausse allusion, sauf en cas d'absolue nécessité.

Le second consiste à ce que le croyant veille à la sincérité avec laquelle il s'entretient avec son Seigneur lorsqu'il dit par exemple : « ***Je vise l'agrément de Celui qui a créé les cieux et la terre.*** »[\[54\]](#) Si son cœur, disant cela, est détourné de Dieu et se préoccupe de ses objets d'espairs et de désirs en ce monde, il est un menteur. S'il dit : « ***C'est Toi que nous adorons*** »[\[55\]](#) ou « ***je suis le serviteur de Dieu*** »,[\[56\]](#) mais qu'il n'est pas réellement investi des vertus de serviteur, et qu'il vise un autre que Dieu, sa parole n'est pas sincère. Et si on lui demande des comptes au jour du Jugement au sujet de la sincérité avec laquelle il a dit « je suis le serviteur de Dieu », il sera incapable d'en rendre dument compte. Et s'il n'adore en fait que sa personne, le bas-monde ou ses désirs, il n'est pas sincère en ses propos. Le serviteur est au service de tout ce à quoi il s'attache, comme l'a dit Jésus : « Ô serviteurs de ce monde ! »

Notre Prophète a dit à ce sujet : « *Malheur à celui qui adore les dirhams, les tuniques et les robes brodées !* » Tout être dont le cœur est lié



à un objet est appelé serviteur de cet objet. Et le véritable serviteur de Dieu est celui qui s'est tout d'abord délivré des réalités autres que Dieu, et qui est devenu libre et pleinement affranchi. Une fois cette liberté acquise, le cœur vidé s'ouvre au service de Dieu, lequel le pousse à ne se préoccuper que de Dieu et de Son amour. Si bien qu'il ne s'emploie exclusivement, intérieurement comme extérieurement, à observer Sa volonté, et qu'il n'a plus d'objectif que le Très-Haut. Puis l'aspirant passe de cette station à une autre plus insigne que l'on appelle la « liberté ». Il s'agit de s'affranchir aussi de sa volonté propre, dans cet objectif du divin, en se satisfaisant de ce que Dieu veut pour lui, qu'il le rapproche ou l'éloigne, de telle sorte que sa volonté s'annihile dans la volonté du Très-Haut.

Un tel serviteur est délivré de ce qui n'est pas Dieu, et s'affranchit de lui-même : il est libre, absent à lui-même et présent à son Maître et souverain. Si Celui-ci le met en mouvement, il s'active, et s'Il le retient, il s'en abstient ; et s'Il l'éprouve, il agrée. Il n'y a plus en lui de place pour un vœu, pour une requête ou une contestation. Il est au contraire entre les mains de Dieu comme le cadavre entre les mains de celui qui le lave. C'est là le summum de la sincérité dans la consécration au service de Dieu. Le serviteur véritable est ainsi celui dont l'existence appartient à son maître, non à lui-même. C'est cela le degré des hommes éminemment sincères. Quant à la liberté relative à ce qui n'est pas Dieu, elle correspond au rang des gens sincères. C'est après celle-ci que se réalise la condition de serviteur de Dieu véritable. Avant cela, l'individu ne peut être qualifié de sincère, et à plus forte raison d'éminemment sincère. Voilà donc ce que signifie la sincérité dans les paroles.

La deuxième forme de sincérité correspond à celle de l'intention et de la volonté. Ce qui revient à la pureté dont nous avons parlé. C'est-à-dire que l'individu n'ait plus d'autre motivation dans ses actes que de plaire au Très-Haut. Si cette motivation est altérée par un quelconque intérêt égotique, la sincérité d'intention n'est plus, et on peut même qualifier l'individu de menteur, comme nous l'avons dit dans le chapitre des mérites de la pureté à travers le hadith sur les trois hommes interrogés. Dieu demande au savant : « Qu'as-tu fait de ton savoir ? » Il répond : « J'ai fait telle et telle chose. » Puis Dieu affirme : « Tu mens ! Tu voulais que les gens disent : un tel est un savant. » Dans cette tradition prophétique, le Très-Haut ne taxe pas l'individu de menteur par rapport à ses actions mais par rapport à sa volonté et son intention.

Quelqu'un a dit à ce sujet : « La sincérité consiste à affirmer l'unicité

divine avec l'intention [au-delà des mots]. » C'est ainsi que le Seigneur déclare : « *Lorsque les hypocrites viennent à toi, ils disent : "Nous attestons que tu es l'envoyé de Dieu !" Dieu sait fort bien que tu es Son envoyé, mais Dieu atteste que les hypocrites sont des menteurs.* »<sup>[57]</sup> La parole des hypocrites disant : « *Tu es l'envoyé de Dieu* » était véridique, et leur mensonge ne résidait pas dans leurs propos mais dans les pensées qu'ils dissimulaient en leur cœur. En ce sens le mensonge concernait le contenu de leurs propos. Cette déclaration sous-entendait un autre contenu comme le contexte le donne à comprendre. Car ceux qui proféraient cette attestation de foi feignaient de croire à ce qu'ils disaient alors qu'ils mentaient relativement à la conviction qu'ils dissimulaient en leurs cœurs. C'est donc en cela qu'ils mentaient, non en les mots qu'ils énonçaient.

C'est pourquoi un des sens de la sincérité concerne la pureté d'intention. Tout homme sincère doit donc être un homme d'intention pure.

La troisième forme de sincérité est la sincérité relative à la détermination. L'être humain anticipe parfois sur l'action par l'expression en lui-même d'une certaine détermination. Il se dit : « Si Dieu m'accorde quelques richesses, j'en ferais intégralement ou partiellement l'aumône ; si je me retrouve face à l'ennemi sur la voie de Dieu, je le combattrais sans me soucier de mourir ou de ne pas mourir ; si Dieu m'accorde un certain pouvoir, je l'exercerais avec équité et ne désobéirais pas au Très-Haut en me montrant injuste ou partial avec quiconque. » L'homme peut donc entretenir en lui-même une telle volonté ferme et déterminée. A l'inverse, il se peut que dans sa détermination subsiste un penchant, une hésitation ou une faiblesse qui s'oppose à la sincérité en celle-ci. Pour cette raison, la sincérité relative à la détermination est l'expression de sa plénitude et de sa fermeté. On dit dans le même esprit : « Un tel a une sincère envie » ; ou au contraire : « Ce malade a une envie mensongère » lorsque cette envie n'a pas de causes bien fondées et fortes, ou qu'elle est simplement faible. On peut donc employer le mot *sidq* en ce sens. L'homme sincère ou éminemment sincère, dans ce cas, est donc celui dont la détermination à mettre en œuvre toutes les formes de bien est établie avec une fermeté sans faille ; qui n'incline et ne flanche pas ; qui n'hésite pas et qui au contraire engage sa personne en toute circonstance avec une inflexible détermination à agir pour le bien. Un tel homme est comme 'Umar, lequel disait : « Je préférerais être saisi et décapité que de prendre la direction d'un peuple au sein duquel se trouve Abû Bakr ! » Fort de son amour sincère, il était pleinement déterminé à ne pas prendre les commandes en présence d'Abû

Bakr. Puis il l'annonça expressément en évoquant sa disposition à mourir plutôt que d'agir ainsi.

Les niveaux des gens éminemment sincères dans leur détermination sont variables. Certains sont déterminés, mais pas au point de donner leur vie. Et ils ne s'offriraient pas à la mort volontairement pour défendre leur opinion, mais si la mort leur était évoquée cela ne ferait pas fléchir pour autant leur détermination. Je dirais même qu'il est des croyants sincères qui donneraient la préférence à leur vie sur celle d'Abû Bakr.

La quatrième forme de sincérité est la sincérité relative à la probité dans l'action que dicte la détermination. Car il se peut que l'âme fasse état de sa détermination dès lors que la situation ne présente pas de difficulté, et qu'elle n'implique que des charges légères ; mais lorsque le devoir s'impose et que l'individu y est confronté, les désirs s'enflamment et la détermination s'annihile au profit de ces désirs, si bien qu'il ne respecte pas son engagement. Une telle attitude n'est pas conforme à la sincérité dans la détermination. C'est pourquoi le Très-Haut dit : « ***Il est des hommes qui ont respecté l'engagement qu'ils ont pris avec Dieu.*** »<sup>[58]</sup> On rapporte que l'oncle de Anas Ibn Mâlik, Anas Ibn an-Nadr n'avait pas participé à la bataille de Badr avec l'envoyé de Dieu . Cela l'affligea profondément, et il déclara : « J'étais absent à la première bataille de l'envoyé de Dieu . Mais, par Dieu, si le Seigneur me permet d'assister à une autre bataille, il verra ce que je ferais ! » Il advint qu'il participa à la bataille de Uhud l'année suivante. Sa'd Ibn Mu'âdh le trouva, et lui demanda : « Ô Abû 'Amr, où vas-tu ainsi ? » Anas répondit : « Ah ! Cette odeur de Paradis ! Je la sens exhaler depuis Uhud. » Il livra bataille jusqu'à la mort. On trouva sur son corps près de quatre-vingts blessures de lances et de sabres. Sa sœur, Bint Nadr, déclara même : « Je ne l'ai reconnu qu'à ses vêtements. » C'est à cette occasion que fut révélé le verset : « ***Il est des hommes qui ont respecté l'engagement qu'ils ont pris avec Dieu.*** »

L'envoyé de Dieu s'arrêta auprès de Mus'ab Ibn 'Umayr qui était tombé en martyr face contre terre au jour de Uhud, portant son étendard. Il récita le verset : « ***Il est des hommes qui ont respecté l'engagement qu'ils ont pris avec Dieu. Certains ont passé de vie à trépas, d'autres attendent.*** »

Fudâla Ibn 'Ubayd rapporte à ce sujet que 'Umar lui a transmis du Prophète la parole suivante : « *Il y a quatre sortes de martyrs. Les premiers sont ces hommes croyants qui entretiennent une saine foi, puis qui rencontrent l'ennemi et se font tuer, respectant ainsi leur engagement avec Dieu. Ces hommes sont ceux que les gens regarderont en levant la*

*tête ainsi au jour du Jugement. »* Disant, il leva la tête si haut que sa toque tomba. Le transmetteur indique qu'il ne sait pas si c'est la toque du Prophète ou celle de 'Umar qui tomba. *« Il est des hommes qui entretiennent une saine foi, puis qui rencontrent l'ennemi et reçoivent une flèche qui leur est fatale, comme si une épine d'acacia leur piquait le visage. C'est le deuxième degré. Les suivants sont des croyants qui ont mêlé à leurs bonnes actions des mauvaises, puis qui rencontrent l'ennemi et se font tuer. C'est le troisième degré. Les suivants sont des hommes qui se sont montré outranciers, puis qui rencontrent l'ennemi et se font tuer. C'est le quatrième degré. »*

Mujâhid raconte l'histoire qui suit : « Deux hommes s'étaient présenté à une assemblée et avaient déclaré : "Si Dieu nous donnait quelque richesse, nous le dispenserions en aumônes." Mais lorsqu'ils en furent gratifiés, ils gardèrent chichement leur argent pour eux-mêmes. Le verset suivant fut révélé à cette occasion : *« Il en est parmi eux qui se sont engagés vis-à-vis de Dieu : "S'Il nous accorde quelque faveur, nous en ferons aumône, et nous nous comporterons en hommes vertueux." »*<sup>[59]</sup> Certains soutiennent qu'ils tinrent ce propos en eux-mêmes et n'en firent pas mention. Dieu ajoute : *« Mais quand Dieu leur a accordé de Ses faveurs, ils les ont conservées avarement, et ont fait volte face. Dieu a alors suscité dans leur cœur une hypocrisie, [qui perdurera] jusqu'au jour où ils Le rencontreront. Et cela, pour avoir manqué à leur promesse vis-à-vis de Dieu, et pour avoir menti. »*<sup>[60]</sup> Dieu considéra leur détermination comme un engagement ; et Il considéra leur manquement à celui-ci comme un mensonge, et à l'inverse, le respect de celui-ci comme un acte de sincérité. Cette forme de sincérité est plus ardue que la troisième, car il est des gens qui conçoivent en eux-mêmes une certaine détermination mais qui, au lieu de la mettre en œuvre, s'en abstiennent en raison de la difficulté et de l'embrasement des passions au moment où l'occasion se présente et où ils pourraient agir. C'est pourquoi 'Umar exprima une réserve et dit : « Je préférerais être saisi et décapité que de prendre la direction d'un peuple au sein duquel se trouve Abû Bakr. A moins que mon âme ne me susurre une pensée au moment d'affronter la mort que je ne ressens pas à cet instant. Car je ne peux garantir que cela soit au-dessus de ses forces et que sa volonté fléchisse. » Il indiquait à travers cette parole combien il est difficile de respecter certains engagements.

Abû Sa'îd al-Kharrâz a dit également : « J'ai vu en rêve deux anges descendre du ciel, et me demander : "Qu'est-ce que la sincérité ?" Je leur ai

répondu : “C’est respecter les engagements.” Ils me dirent alors : “Tu dis vrai.” Puis ils remontèrent au ciel. »

La cinquième forme de sincérité est la sincérité relative à l’action. Elle consiste à ce que l’individu s’efforce d’agir en sorte que son action ne lui donne pas l’apparence d’une vertu dont il n’est pas réellement doté, non pas en renonçant à l’action, mais en s’employant à ce que son esprit réalise également ce que fait son corps. C’est l’inverse de l’ostentation dont nous avons parlé. Parce que l’homme agissant ostensiblement vise précisément le contraire. Mais il arrive souvent qu’un homme adopte une attitude fervente dans sa prière, non parce que des gens le regarde, mais simplement parce que son esprit est ailleurs. Si quelqu’un l’observe, il pensera qu’il se tient en présence du Très-Haut, alors qu’il n’est en présence que d’un de ses désirs. Une telle attitude manifeste par les faits un état intérieur qui en l’occurrence est mensonger. Or, l’homme est tenu d’être sincère dans ses actions.

Il arrive aussi qu’un homme se comporte avec une attitude calme et grave, alors que, intérieurement, il est dénué d’une telle disposition. Il n’est donc pas sincère en son action, même s’il ne se préoccupe pas forcément des autres et ne manifeste pas d’ostentation. Il ne peut échapper à cela qu’en adoptant une disposition d’âme et une attitude égales, de telle sorte que son état intérieur soit semblable à ses actions ou plus estimable encore.

C’est par crainte de cet écueil que certains croyants choisissent de dégrader leur image et de revêtir des habits de malandrins. Ainsi, personne ne les tient en estime à la seule vue de leurs apparences, et ils ne mentent pas en manifestant un état extérieur contraire à leur état intérieur.

Ainsi, le fait que l’individu se donne une apparence extérieure contraire à ses dispositions intérieures est-il qualifié d’ostentation, ce qui interdit la pureté. Et s’il agit ainsi involontairement, cela interdit la sincérité. C’est pourquoi l’envoyé de Dieu implorait son Seigneur en disant : « *Mon Dieu fais en sorte que mes dispositions secrètes soient plus estimables que mes actions apparentes, et fais que ces dernières soient vertueuses.* »

Yazîd Ibn Hârith a dit également à ce sujet : « Lorsque l’intention secrète et l’attitude de l’individu s’égalisent, il réalise l’équité. Lorsque son intention secrète est plus parfaite que son attitude, il réalise le surcroît de grâce. Et lorsque son attitude est meilleure que son intention secrète, il manifeste de l’iniquité. »

Le poète a dit en ce sens :

Quand les vœux et l’action du croyant s’harmonisent

La gloire lui est sur terre et au ciel[61] acquises.  
Mais ne sont-elles point même disposées,  
Qu'à d'acribes tourments son âme est exposée.  
Car l'or de bon aloi, ne perd jamais crédit,  
Mais est-il contrefait, qu'achat il s'interdit !

'Atiyya a dit également : « Lorsque l'intention secrète et l'attitude du croyant s'égalisent, Dieu se prévaut de lui auprès des anges. Il dit : "C'est là Mon véritable serviteur !" »

Mu'âwiya Ibn Qurra a dit : « Qui m'indiquera un homme qui noie ses nuit dans les pleurs, et illumine ses jours de sourires ? »

'Abd al-Wâhid Ibn Zayd a dit aussi : « Lorsqu'al-Hasan commandait au gens de faire quelque chose, il était le premier à s'y astreindre ; et lorsqu'il leur interdisait de faire quelque chose, il était le premier à s'en abstenir. Je n'ai vu d'homme dont l'intention était si identique à l'action. »

Abû 'Abd ar-Rahmân az-Zâhid se lamentait en disant : « Mon Dieu, j'agis envers les gens avec probité, mais j'agis avec Toi avec déloyauté. » Et il pleurait.

Abû Ya'qûb an-Nahr al-Jûrî disait également : « La sincérité consiste à se conformer à la vérité tant dans les intentions que dans les actions. »

Ainsi, l'égalité de disposition entre l'intention secrète et le comportement extérieur est-elle une des formes de sincérité.

La sixième forme de sincérité, laquelle est le plus haut et le plus estimable rang, est la sincérité relative aux stations spirituelles, telles que celle de la crainte, de l'espoir, de la déférence, de l'ascèse, de l'agrément, de la confiance, de l'amour, etc.

Car les qualités auxquelles ces stations correspondent sont révélées par certains signes. Et c'est quand ceux-ci apparaissent que l'on attribue à l'individu telle ou telle qualité. Ces qualités ont également un terme, et elles aboutissent à certaines dispositions effectives. Or l'homme sincère et réalisé spirituellement est celui qui atteint ce terme. Lorsqu'une qualité se fait prépondérante, et que la disposition qui en résulte est complète, on dit de l'individu qu'il est sincère relativement à celle-ci. Le Très-Haut dit en ce sens : « *Les croyants [véritables] sont ceux qui croient en Dieu et en Son envoyé, et ne doutent pas de Sa parole. [...] Voilà ceux qui sont sincères.* »[62] Il dit également : « *Mais la vertu consiste à croire en Dieu et au Jour dernier [...] Voilà ceux qui sont sincères.* »[63] Des gens interrogèrent un jour Abû Dharr au sujet de la foi, et il récita ce même

verset en réponse. Ses interlocuteurs lui dirent : « Notre question porte sur la foi ! » Il répondit : « J'ai moi-même interrogé l'envoyé de Dieu au sujet de la foi, et il m'a répondu en récitant ce verset. »

Illustrons ce point par la vertu de la crainte. Tout serviteur qui croit en Dieu et au Jour dernier conçoit une peur suffisante pour que l'on puisse lui attribuer la vertu de crainte. Néanmoins, sa foi n'est pas sincère en ce sens que cette vertu n'est pas pleinement accomplie. En effet, la crainte que lui inspire un Sultan ou un bandit de grand chemin fait pâlir son visage, fait trembler ses membres, altère son goût de l'existence, et lui fait perdre l'appétit et le sommeil ; sa raison se trouble au point que son épouse et ses enfants ne peuvent plus compter sur lui. Il peut faire le deuil de son pays et se satisfaire de l'exil, et il peut renoncer à son confort pour aller au-devant de grandes épreuves, de grandes peines et de grands dangers, juste parce qu'il redoute un événement hypothétique. Or, ce croyant craint également l'Enfer. Et pourtant, il ne manifeste pas tous les signes que nous venons d'évoquer à chaque fois qu'il commet une transgression ! C'est pourquoi l'envoyé de Dieu a dit : « *Je n'ai jamais vu d'objet de convoitise, face auquel les gens s'endorment pourtant, si bien que le Paradis ! Et je n'ai jamais vu d'objet de crainte, face auquel les gens s'endorment pourtant, si bien que l'Enfer !* » Réaliser les dispositions dont il est question est extrêmement ardu, et les stations auxquelles elles correspondent n'ont pas de limite. Chaque serviteur est doté selon sa capacité et sa force en la matière. Si l'individu manifeste une disposition de manière singulière et prégnante, il est qualifié de sincère relativement à celle-ci.

Et il n'en demeure pas moins que la connaissance, le respect et la crainte du Très-Haut n'ont pas de limite. C'est pourquoi le Prophète déclara un jour à Gabriel : « J'aimerais voir ta véritable forme. – Tu ne pourrais le supporter, lui répondit l'ange. » Le Prophète insista : « Je le pourrai, permets-moi seulement de te voir. » Il lui donna alors rendez-vous à al-Baqî' [64] par une lumineuse nuit de pleine lune. Alors, l'ange se manifesta à Muhammad . Son être occupait tout l'horizon. En le voyant, l'élus'évanouit. Lorsqu'il se réveilla, il déclara à l'ange, qui avait repris sa forme initiale : « Je ne pensais pas qu'il existait une créature de Dieu semblable ! » Gabriel répondit : « Que dirais-tu si tu voyais Israfil ! Le trône divin est posé sur sa nuque et ses deux pieds sous les limites de la terre inférieure. Pourtant, face à l'immensité de Dieu, il se fait minuscule, comme un petit oiseau. » Vois comme l'immensité de Dieu investit de crainte cet ange au point de le lui faire perdre sa grandeur. Tous les anges ne

réagissent pourtant pas de la sorte. Parce que leurs niveaux de connaissance ne sont pas semblables. Telle est la sincérité relativement au sentiment de déférence à l'égard du Seigneur.

Jâbir rapporte également que l'envoyé de Dieu a dit : « Je suis passé devant Gabriel la nuit de mon ascension. Il était dans l'assemblée suprême comme la housse d'une monture usée par son bât tant la crainte du Très-Haut l'investissait. » Les compagnons du Prophète craignaient également Dieu, mais leur crainte n'était pas à la mesure de celle de l'envoyé de Dieu .

Le fils de 'Umar a dit : « Tu ne réaliseras pas pleinement la foi tant qu'il ne te semblera pas que les gens sont idiots dans leur rapport à Dieu. »

Mutarrif a dit également : « Les gens sont tous idiots sans exception dans leur relation à Dieu. Mais il est certaines folies plus bénignes que d'autres ! »

Et le Prophète a dit : « Le serviteur ne réalise pas pleinement la foi tant qu'il ne voit pas les gens comme des choses insignifiantes par rapport à Dieu, et qu'il ne considère pas son âme comme la plus méprisable qui soit. »

Les hommes sincères, relativement à l'ensemble de ces stations, sont donc très rares. Par ailleurs, les degrés de sincérité sont infinis. Il se peut qu'un serviteur soit sincère relativement à certaines vertus, et qu'il ne le soit pas relativement à d'autres. Et s'il l'est relativement à toutes, il est réellement digne d'être qualifié d'éminemment sincère.

Sa'd Ibn Mu'âdh a dit à ce sujet : « Il est trois situations dans lesquelles j'excelle et en dehors desquelles j'ai des lacunes : depuis que je suis converti, je n'ai jamais accompli une prière en me disant : "Vivement qu'elle finisse !" ; je n'ai jamais assisté à des funérailles en pensant à autre chose qu'à ce que je disais ou à ce que j'entendais dire, jusqu'à l'achèvement de la procession ; et je n'ai jamais entendu le Prophète prononcer une parole que je ne croie vraie. » Ibn al-Musayyib a commenté ce propos en disant : « Je ne croyais pas que de telles qualités puissent être réunies en d'autres personnes que le Prophète . » Il s'agit donc là de sincérité relativement à ces qualités. Combien de compagnons s'acquittaient de la prière et accompagnaient les processions funéraires, sans pour autant parvenir à cela.

Voilà donc ce que l'on peut dire de la sincérité et de ses divers degrés. Les paroles des maîtres que nous a transmises la tradition au sujet de la sincérité n'abordent généralement qu'un certain nombre de ces aspects.



Remarquons toutefois qu'Abû Bakr al-Warrâq a dit : « La sincérité est de trois catégories : la sincérité relative à l'affirmation de l'unicité divine ; la sincérité relative à l'observance ; et la sincérité relative à la connaissance. La sincérité relative à l'affirmation de l'unicité divine est commune à l'ensemble des croyants. Le Très-Haut dit en ce sens : “**Ceux qui croient en Dieu et en Ses prophètes : voilà qui sont les hommes vraiment sincères** »[\[65\]](#) ; la sincérité relative à l'observance appartient aux gens de science et de scrupule ; et la sincérité relative à la connaissance appartient aux gens de sainteté, lesquels sont les piliers de cette terre. » Tout ce qu'il a mentionné là concerne ce que nous avons dit au sujet de la sixième forme de sincérité. Il a fait mention d'une partie des qualités concernées par la sincérité, mais cette liste n'est pas exhaustive.

Ja'far as-Sâdiq a dit : « La sincérité consiste à ne pas préférer à Dieu un autre que Lui, de même qu'Il ne t'a pas préféré un autre que toi. Car le Très-Haut a dit : “**C'est Lui qui vous a élus**”[.\[66\]](#) »

On raconte également que Dieu déclara à Moïse par voie de révélation : « Lorsque J'aime un serviteur, Je le confronte à des épreuves que les montagnes ne sauraient supporter, pour voir son degré de sincérité. S'il se montre patient, J'en fais un saint et un bien-aimé ; mais s'il s'afflige et se plaint de Moi auprès de Mes créatures, Je l'abandonne et ne M'en soucie plus. »

Un des signes de la sincérité est donc que l'individu ne fait pas état des épreuves qu'il rencontre et des observances qu'il pratique, et qu'il répugne à ce que les gens en soient informés.

*Ainsi s'achève le livre consacré à la sincérité et à la pureté d'intention.  
Grâce en soit rendue à Dieu !*

# Table des Matières

[Présentation](#)

[Introduction](#)

[L'intention](#)

[Les vertus de l'intention](#)

[La nature réelle de l'intention](#)

[«L'intention du croyant est plus estimable que son action»](#)

[Les œuvres liées à l'intention](#)

[L'intention ne relève pas du choix de l'individu](#)

[La pureté\[26\] et ses mérites](#)

[La nature réelle de la pureté d'intention](#)

[Paroles des maîtres au sujet de la pureté d'intention](#)

[Les corruptions et tares altérant la pureté](#)

[Le statut des œuvres mélangées et leur rétribution](#)

[La sincérité](#)

[Les mérites de la sincérité](#)

[La nature essentielle de la sincérité et ses différents niveaux](#)

## Ouvrages de la Collection

— Revivification de la Science et de la Religion —

1. Réfutation Excellente de la Divinité de Jésus-Christ -> *Bilingue*.
2. *Le Livre du licite et de l'illicite (Kitâb al-halâl wal harâm)*, traduit par Hédi Djebnoun.
3. *Initiation à la foi (Bidayat al Hidayat)*, traduction, notes et commentaire par Abou Ilyas, Muhammad Diakho Tandjigora.
4. *Les dix règles du Soufisme (al-Qawa'id al-Achr)* traduction, notes et commentaires par Abou Ilyas, Muhammad Diakho Tandjigora.
5. *Le livre du repentir (Kitâb at-Tawba)*, présenté, traduit et annoté par Lyess Chacal.
6. *L'apaisement du cœur (florilège du Tome 4 de l'Ihya' )*, traduit par Hédi Djebnoun.
7. *Les piliers du Musulman sincère (florilège du Tome 1 de l'Ihya' )*, traduit par Hédi Djebnoun.
8. *Le chemin assuré des dévots vers le Paradis (Minhâj al-'âbidîn 'ilâ al-jannah - analyse et traduction partielle par Asin Palacios)*, textes recueillis, présentés, annotés par Yahya Cheikh.
9. *Les secrets de la prière en Islam (Kitâb Sirr as-Salât fi-l-islam)*, présenté, traduit et annoté et par Eva de Vitray-Meyerovitch et Tawfik Taleb.
10. *Secrets du Pèlerinage en Islam (Kitâb Sirr al-Hajj fi-l-islam)*, Introduction, annoté et traduit par Maurice Gloton (avec un commentaire des cinq Piliers de l'Islam).
11. *Les secrets du jeûne en Islam (Kitâb Sirr al-sawm fi-l-islam)*, introduction, annoté et traduit par Maurice Gloton (avec un commentaire des cinq Piliers de l'Islam).
12. *Le livre de la méditation (Kitâb at-Taffakur)*, introduction, annoté et traduit par Hassan Boutaleb.
13. *L'Idéal Musulman selon Al-Ghazâli (la notion d'Adab dans 'Ihya' 'Ulûm addîn)*, par Lyess Chacal.
14. *La Délivrance de l'Erreur (al-munqid min ad-dallâl )* introduction, annoté et traduit par Hassan Boutaleb.
15. *Lettre au disciple (Ayyuha-l-walad )*, introduction, annoté et traduit par Hassan Boutaleb -> *Bilingue*.
16. *Le livre de l'Unicité divine et de l'abandon confiant en Dieu (Kitâb at-Tawhid wa-t-tawakkul)*, introduction, annoté et traduit par Hassan Boutaleb.
17. *Le Minhâj al-'âbidîn 'ilâ al-jannah*, traduction intégrale par Djamel Ibn Fatah.
18. *Le Livre de la Science*, présenté, traduit et annoté par Jean Abd-al-Wadoud Gouraud.
19. *Les Piliers de la foi Musulmane*, présenté, traduit et annoté par Jean Abd-al-Wadoud Gouraud.
20. *De la condamnation de la vanité*, traduit de l'arabe par Lyess Chacal.
21. *Les merveilles du cœur*, traduction et annotation par Idrîs De Vos.

22. *L'éducation de l'âme*, traduction et annotation par Idrîs De Vos.
23. *De la crainte et de l'espoir*, traduit de l'arabe par Idrîs De Vos.
24. *Vigilance du coeur et examen de conscience*, traduit de l'arabe par Idrîs De Vos.
25. *Intention, pureté et sincérité*, traduit de l'arabe par Idrîs De Vos.

Ouvrage réalisé par  
l'Atelier Graphique Albouraq  
2012



Impression achevée en Juin 2012

- [1] - Coran, 98 : 5.
- [2] - Coran, 25 : 23.
- [3] - Coran, 6 : 52.
- [4] - Coran, 4 : 35.
- [5] - Litt. *'iqâl*. Il s'agit d'une corde qui sert à attacher les pattes des montures.
- [6] - Récits issus de la tradition hébraïque ou parfois chrétienne.
- [7] - Coran, 47 : 31.
- [8] - En arabe, le verbe *balâ-yablû* signifie à la fois « éprouver » et « faire apparaître ». [N.d.E.]
- [9] - Le jour de la station à 'Arafat est le 9ème jour du mois de Dhul-Hijja, moment central du *hajj*, le pèlerinage à maison d'Allah à La Mecque. Il est recommandé aux musulmans qui n'accomplissent pas le pèlerinage de jeûner ce jour. [N.d.E.]
- [10] - L'auteur veut dire qu'il est préférable, par exemple, de faire l'aumône dans l'anonymat que de la faire publiquement. [N.d.T.]
- [11] - La réflexion est une œuvre cachée tout comme l'intention. Or la prévalence de l'intention, dans ce cas, ne peut procéder du fait qu'elle soit cachée. [N.d.T.]
- [12] - Coran, 22 : 37.
- [13] - Ou aux gens du souvenir, aux savants (*ahl adh-dhikr*). [N.d.T.]
- [14] - Coran, 21 : 7.
- [15] - Coran, 3 : 200. Il s'agit d'une des interprétations de ce passage, selon l'avis rapporté notamment d'Abû Salma Ibn 'Abd al-Rahmân, lequel dit au sujet du verset concerné : « Ce verset fait référence à l'attente entre deux prières. » (Qurtubî, *Al-jâmi' li-ahkâm al-qur'ân*). [N.d.T.]
- [16] - Coran, 6 : 108.
- [17] - Coran, 50 : 18.
- [18] - Cette pratique repose sur un hadith considéré comme très incertain et très rare par les savants. Le hadith en question conseillerait d'enduire les livres de terre car cela les rendraient plus bénéfiques. [N.d.T.]
- [19] - Allusion à un hadith que Ghazâlî mentionne notamment dans le livre précédent (sur l'amour) de l'Ihyâ' : « *Ne soyez pas comme un mauvais employé, qui ne fait rien s'il n'espère pas un salaire, ou comme le mauvais serviteur, qui ne fait rien s'il n'y est pas poussé par la crainte.* » [N.d.T.]
- [20] - Allusion à un autre hadith rapporté par l'auteur dans un livre précédent (les merveilles du cœur) de l'Ihyâ' : « *Les gens du Paradis sont constitués d'une majorité de simples d'esprit.* » [N.d.T.]
- [21] - Coran, 18 : 28.
- [22] - Coran, 11 : 118.
- [23] - Coran, 23 : 53.
- [24] - Coran, 11 : 119.
- [25] - Parce que dans cette vision de la médecine, la viande participe de la chaleur. Or le principe est de traiter la chaleur par le froid, et inversement. [N.d.T.]
- [26] - Le terme « pureté » (*ikhhlâs*) désigne par extension la pureté d'intention et la sincérité. En ce sens, il fait le lien entre le chapitre qui précède et celui qui suit. [N.d.T.]
- [27] - Coran, 98 : 5.
- [28] - Coran, 39 : 3.
- [29] - Coran, 4 : 146.
- [30] - Coran, 18 : 110.
- [31] - Coran, 11 : 15.
- [32] - Coran, 15 : 39-40.
- [33] - Allusion au verset coranique 16 : 69.
- [34] - Les *abdâl* forment une des catégories de saints les plus élevées dans la hiérarchie initiatique. [N.d.E.]
- [35] - Ce monde et l'autre.
- [36] - Coran, 16 : 66.
- [37] - Troisième section de *Ihyâ' 'Ulûm ad-dîn*.

- [38] - Coran, 39 : 47-48.
- [39] - Coran, 18 : 103-104.
- [40] - Coran, 38 : 83.
- [41] - Le dinar de l'époque était une pièce d'or.
- [42] - Coran, 99 : 7-8.
- [43] - Coran, 4 : 40.
- [44] - Coran, 18 : 110.
- [45] - C'est-à-dire dont le décompte de la bonne et de la mauvaise intention ne passe pas le seuil d'équilibre et ne penche pas vers le bien. [N.d.T.]
- [46] - Coran, 33 : 23.
- [47] - *Siddiq*.
- [48] - Coran, 19 : 41.
- [49] - Coran, 19 : 54.
- [50] - Coran, 19 : 56.
- [51] - Coran, 39 : 60.
- [52] - Coran, 33 : 8.
- [53] - L'allusion dont il est question est une notion de jurisprudence qui consiste à éviter de mentir en ayant recours à une parole dont le sens est vrai mais qui en contexte laisse entendre le contraire de ce que vise le locuteur. Il est permis d'avoir recours à cette « ruse » quand un intérêt supérieur l'exige, selon une bonne intention et à condition que cela ne cause pas du tort à autrui. Al-Ghazâlî en donne des exemples plus loin. [N.d.T.]
- [54] - Coran, 6 : 79.
- [55] - Coran, 1 : 5.
- [56] - Coran, 19 : 30.
- [57] - Coran, 63 : 1.
- [58] - Coran, 33 : 23.
- [59] - Coran, 9 : 75.
- [60] - Coran, 9 : 76.
- [61] - Litt. « dans ce monde et dans l'autre ».
- [62] - Coran, 49 : 15.
- [63] - Coran, 2 : 177.
- [64] - Lieu à Médine, qui abrite en particulier un cimetière.
- [65] - Coran, 57 : 19.
- [66] - Coran, 22 : 78.

## Table des Matières

Présentation	6
Introduction	8
L'intention	10
Les vertus de l'intention	11
La nature réelle de l'intention	16
«ŠL'intention du croyant est plus estimable que son actionŠ»	20
Les œuvres liées à l'intention	25
L'intention ne relève pas du choix de l'individu	36
La pureté[26] et ses mérites	43
La nature réelle de la pureté d'intention	49
Paroles des maîtres au sujet de la pureté d'intention	55
Les corruptions et tares altérant la pureté	58
Le statut des œuvres mélangées et leur rétribution	62
La sincérité	67
Les mérites de la sincérité	68
La nature essentielle de la sincérité et ses différents niveaux	71